



TFU

Promouvoir la
conservation et
la mise en valeur durable
des forêts tropicales

ISSN 1022-5439

ACTUALITÉS DES FORÊTS TROPICALES

Vol. 33 Numéro 1 2024



Ancrer la dynamique du bois durable dans les sciences et technologies

Dans certaines parties du monde, on peut avoir l'impression que la mobilisation politique visant à verdir nos sociétés et nos économies, notamment l'élan pour répondre au changement climatique, vacille. C'est ainsi qu'en Europe, face aux protestations des agriculteurs, les dirigeants ont assoupli la réglementation ayant pour but de réduire les subventions agricoles et de restaurer les écosystèmes.

Néanmoins, la dynamique visant à étendre les retombées du développement aux quatre coins du globe, et à assurer que la prospérité qui en résulte soit durable, se poursuit. En outre, alors que les records de température de la planète continuent de se multiplier, il n'a jamais été aussi urgent de réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment celles résultant de la déforestation tropicale, et de s'adapter à l'évolution du climat.

Pour maintenir un soutien social et politique massif en faveur de politiques et programmes de développement durable, y compris ceux destinés à encourager la gestion durable des forêts et le commerce des produits forestiers qui en sont dérivés, il est important de pouvoir s'appuyer sur des fondements scientifiques probants et de les appliquer dans de nouvelles technologies. Recueillir des données exactes et les analyser avec méticulosité, par exemple, aide à assurer que ces politiques et programmes génèrent les retombées voulues et, si tel n'est pas le cas, les rend plus faciles à ajuster.

Dans ce numéro de TFU, nous présentons plusieurs exemples édifiants de la manière dont sciences et technologies sont profondément enracinées dans les travaux de l'OIBT, ce qui aide ses membres à accroître leur crédibilité et leur transparence.

Dans ce numéro: Forêts tropicales et climat • Le Conseil • Forums du bois • Gouvernance au Panama • Et plus

COP28: l'OIBT appelle à plus de financements climatiques pour les forêts tropicales.....3

Remobilisée en faveur de l'objectif zéro émission nette à l'horizon 2050, la communauté internationale découvre comment la gestion durable des forêts peut faire avancer tant l'atténuation que l'adaptation. *Secrétariat de l'OIBT*

Session du Conseil: les donateurs annoncent de nouveaux financements.....6

Lors de sa dernière session, le Conseil international des bois tropicaux a notamment abordé la politique de l'Organisation et son portefeuille de projets, et adopté une série de décisions. *Secrétariat de l'OIBT*

L'OIBT accréditée par le Fonds vert pour le climat.....9

Suite à l'approbation de sa candidature, l'OIBT devient l'un des 128 partenaires du Fonds vert pour le climat qui canalisent des ressources vers des projets climatiques dans les pays en développement. *Secrétariat de l'OIBT*

Le GLSTF fixe des stratégies de développement durable pour le secteur du bois.....10

Neuf actions doivent être entreprises pour assurer le futur du secteur, selon les participants à la première édition du Forum mondial sur le bois légal et durable. *Secrétariat de l'OIBT*

Renforcer la gouvernance des forêts au Panama.....13

Des projets de l'OIBT ont fait progresser la gestion durable des forêts et suscité de profondes transformations de la politique forestière panaméenne. *J. Malleux*

Faire avancer la restauration de paysages forestiers en milieu tropical.....16

Un nouveau rapport examine les expériences acquises et les enseignements tirés sur le plan de l'amélioration de la résilience socioécologique dans des projets de l'OIBT. *S. M. Subramanian*

Exploiter la génétique pour identifier des diptérocarpes d'Asie du Sud-Est.....20

Une lauréate d'une bourse de l'OIBT développe des tests ADN pour déterminer l'essence et l'origine géographique de membres sud-asiatiques de la famille des Diptérocarpées. *M. Low*

La coalition pour les bois tropicaux durables crée une dynamique.....23

Une alliance de pays tropicaux lancée pour promouvoir leur filière forêt-bois durable va de l'avant avec son programme. *M. Jeffree*

Quoi de neuf sous les tropiques?.....26

Parutions récentes.....27

Réunions.....28

Rédacteur en chef

Ramón Carrillo

Rédacteur consultant

Stephen Graham

Assistant de rédaction

Kenneth Sato

Assistante administrative

Kanako Ishii

Traduction

Claudine Fleury

Maquette

DesignOne (Australie)

Impression et distribution

Hakon Holm Grafisk Aps (Danemark)

Actualités des Forêts Tropicales (TFU) est une revue trimestrielle publiée en anglais, français et espagnol par l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Son contenu ne reflète pas nécessairement les opinions ou les politiques de l'OIBT. Les articles peuvent être réimprimés librement à condition que TFU et l'auteur(s) soient mentionnés. Prière de communiquer un exemplaire de la publication concernée à la Rédaction.

Imprimé sur papier couché mat certifié par le PEFC et au moyen d'encre végétales à base de soja.

TFU est distribué gratuitement à plus de 14 000 particuliers et organisations dans plus de 160 pays. Pour le recevoir, il suffit de communiquer votre adresse complète à la Rédaction. Veuillez nous informer de tout changement d'adresse éventuel. TFU est également téléchargeable en ligne sur le site www.itto.int, ainsi que dans l'App Store d'Apple et sur Google Play.

Organisation internationale des bois tropicaux
International Organizations Center – 5^e étage
Pacífico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku
Yokohama 220-0012, Japon
Téléphone: +(81)-(0)45-223 1110
Télécopie: +(81)-(0)45-223 1111
tfu@itto.int
www.itto.int

Photo de couverture: des produits bois tropicaux issus d'une teckeraie en Thaïlande.

Photo: Diego Noguera/ISD-ENB

Ci-contre: vue de l'émblématique tour Landmark à Yokohama (Japon). Photo: R. Carrillo/OIBT

Les deux premiers articles (*page 3 et suivantes*), préparés par le Secrétariat de l'OIBT, montrent comment l'OIBT sonne le rappel pour que l'on se mobilise davantage, aussi bien secteur public que privé, en faveur d'une gestion durable des forêts et d'un commerce associé reposant sur des éléments scientifiques. Cette mobilisation recouvre aussi la participation proéminente de hauts responsables de l'OIBT à des manifestations durant la 28^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la session annuelle du Conseil international des bois tropicaux, toutes deux tenues vers la fin de 2023. Les pays donateurs membres de l'OIBT ont annoncé lors de cette dernière une enveloppe supplémentaire de 6 millions \$EU pour financer une grande diversité de projets et d'activités, dont la mise en place de systèmes de traçabilité fondés sur des chaînes de blocs, la restauration d'écosystèmes de mangrove dégradés ou encore la promotion de la consommation de bois durable sur les marchés intérieurs et la production de teck de qualité.

On trouvera en *page 10* un compte rendu de la première édition du Forum sur le bois légal et durable qui a lieu en novembre 2023. Au nombre des neuf priorités du développement d'un secteur du bois reposant sur une gestion des forêts et des chaînes d'approvisionnement légales et durables qui y ont été déterminées figure notamment la promotion des nouvelles technologies. Pour assurer la légitimité et le caractère durable des ressources en bois, les participants ont en effet appelé à avoir recours aux nouvelles technologies, outils et méthodologies, y compris par la mise en place d'une traçabilité numérique du bois.



Le déploiement au Panama d'un système de traçabilité numérique du bois est au cœur de l'article du consultant Jorge Malleux (*page 13*). On y découvrira les réalisations de l'un des projets d'une série récemment financée par l'OIBT dont le but est de renforcer les systèmes de suivi, de contrôle et de traçabilité dans le contexte d'une action plus vaste destinée à améliorer la gouvernance des forêts dans ce pays.

D'autres exemples de projets que l'OIBT mène sur le terrain font l'objet de l'article de Suneetha M. Subramanian (*page 16*). M^{me} Subramanian, chercheuse associée à l'Institut d'études supérieures sur la durabilité de l'Université des Nations Unies, y décrit les précieux enseignements tirés de 14 projets financés par l'OIBT, qui ont pour but de faire avancer la restauration des paysages forestiers ainsi que la résilience sociale et écologique dans le monde tropical.

Les sciences et technologies sont résolument à la pointe de l'article de la lauréate Melita Low (*page 20*) où elle explique comment sa bourse de l'OIBT l'a aidée à avancer dans ses travaux de mise au point d'un test ADN servant à identifier les essences appartenant à la famille des Diptérocarpées d'Asie du Sud-Est et leur origine géographique. Outre le fait que ces techniques avancées d'identification du bois soient capitales pour mettre en place des systèmes de traçabilité du bois crédibles, elles constituent aussi une arme potentielle pour les organismes de répression chargés de lutter contre l'exploitation forestière illicite et la déforestation.

Un système de traçabilité aide les producteurs de bois tropicaux à satisfaire aux normes de durabilité et de légalité qui se font de plus en plus rigoureuses, tant sur les marchés intérieurs qu'à l'export. Dans la rubrique *Tendances du marché* (*page 23*), le journaliste spécialisé dans le secteur du bois, Mike Jeffree, présente la Coalition pour une reconnaissance élargie sur les marchés, une initiative qui a pour objet d'obtenir un accès élargi aux marchés mondiaux des produits bois tropicaux issus de pays disposant d'un régime national forestier à caractère durable.

Il va de soi que des politiques, innovations et technologies fondées sur la science permettront de faire avancer la gestion durable des forêts en milieu tropical, d'encourager le recours à des bois et produits dérivés durables et d'accélérer la transition vers une bioéconomie circulaire, ce dont, en retour, bénéficieront l'environnement et l'humanité.

COP28: l'OIBT appelle à plus de financements climatiques pour les forêts tropicales

Remobilisée en faveur de l'objectif zéro émission nette à l'horizon 2050, la communauté internationale découvre comment la gestion durable des forêts peut faire avancer tant l'atténuation que l'adaptation

Secrétariat de l'OIBT

(itto@itto.int)



Les forêts tropicales sous les projecteurs: des hauts responsables de l'OIBT et ses partenaires lors de la manifestation «Faire avancer la gestion durable des forêts: Mécanismes de financement du carbone et de la biodiversité» en marge de la COP28. Photo: Angeles Estrada/IISD-ENB

Pour réaliser le potentiel qu'offrent les forêts tropicales d'apporter des solutions fondées sur la nature qu'exigent de toute urgence les défis du changement climatique ainsi que du développement durable, il faut que des financements accrus abondent la gestion durable des forêts (GDF).

Tel est le message qu'a fait résonner l'OIBT à l'occasion de sa participation aux nombreuses manifestations en marge de la 28^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (la COP28), qui s'est tenue du 30 novembre au 13 décembre 2023 à Dubaï (Émirats arabes unis).

Si la Conférence a fait la une des médias en reconnaissant la nécessité d'abandonner tous les combustibles fossiles et en acceptant de mettre en place un fonds «pertes et dommages» destiné à indemniser les États les plus pauvres pour les impacts climatiques, l'OIBT et ses partenaires ont, de leur côté, gardé les projecteurs braqués sur le rôle cardinal que jouent les forêts tropicales s'agissant de mettre en place la durabilité.

Lors de la manifestation intitulée «Faire avancer la gestion durable des forêts: Mécanismes de financement carbone et biodiversité», la Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, a observé que les forêts tropicales peinaient à attirer les investissements nécessaires pour optimiser leur contribution à toute une série de priorités.

«La diversité des valeurs au titre desquelles les forêts peuvent être reconnues et appréciées est tellement plus vaste, en termes non seulement de protection socio-économique et environnementale, mais aussi de taux de captage et de stockage [du carbone]», a ainsi remarqué M^{me} Satkuru.

Elle a également déclaré qu'il était «d'importance cardinale» de mettre en œuvre des mécanismes de financement durable pour les forêts tropicales afin de réduire leur disparition, d'optimiser leur gestion, d'enrichir leurs services écosystémiques et de renforcer la résilience sociale et écologique, notamment celle des peuples autochtones et communautés tributaires des forêts.

Bien que l'OIBT et d'autres organisations aient d'ores et déjà mis en œuvre en région tropicale nombre de projets liés à la GDF, à la restauration des paysages forestiers et à la REDD+, leur capacité à cet égard se limite aux financements de leurs pays membres, a-t-elle ajouté.

Outre l'augmentation des financements publics, les orateurs ont souligné que les forêts tropicales avaient besoin de plus d'investissements de la part du secteur privé, et que les décideurs politiques devaient redoubler d'efforts pour offrir des incitations à réduire le risque investisseur, notamment par des réformes fiscales et des financements mixtes.

Hwan Ok-Ma, Responsable de la Division de la gestion forestière à l'OIBT, a assimilé la GDF à une solution fondée sur la nature permettant de réduire les émissions de carbone en améliorant la production de bois, notamment grâce à des pratiques de type exploitation à faible impact ou encore production de bioénergie ligneuse. Il a par ailleurs présenté l'Axe programmatique de l'OIBT se rapportant aux chaînes d'approvisionnement en bois et produits dérivés tropicaux de source légale et durable, en illustrant ses multiples retombées par un projet OIBT¹ qui a encouragé la production durable de teck dans la région du grand Mékong. Il a en effet permis d'y améliorer les pratiques sylvicoles, d'y créer plus de valeur ajoutée et d'y mettre en place un système de commercialisation au profit des communautés tributaires des forêts. La deuxième phase² de ce projet vient par ailleurs de commencer.

Déficit de financement

Yasumasa Hirata, de l'Institut japonais de recherche sur la foresterie et les produits forestiers (FFPRI), a observé que, selon une estimation, le financement public consacré à la gestion durable des forêts représentait moins d'un pour cent

¹ Projet de l'OIBT PP-A/54-331

² Projet de l'OIBT PP-A/54-331A



Faire avancer les objectifs forestiers: des responsables forestiers discutent de plans et pratiques de récolte en Malaisie péninsulaire. Photo: Département forestier de Malaisie péninsulaire

des 460 milliards \$EU nécessaires et qu'il était éclipsé par les dépenses publiques consacrées à des activités forestières potentiellement nuisibles.

«Même si tous les flux financiers publics de type gris étaient réorientés vers des fonds verts, le total des financements resterait néanmoins dramatiquement insuffisant», a déclaré M. Hirata. «C'est pourquoi il est urgent d'augmenter sensiblement le financement en faveur des forêts.»

Faiha Azka Azzahira, Présidente de la section de l'Association internationale des étudiants forestiers (IFSA) de la *LC Universitas Gadjah Mada*, en Indonésie, a insisté sur l'importance des jeunes s'agissant de préserver les forêts tropicales et de leur rôle sur le plan du développement durable.

Les jeunes peuvent apporter leur contribution dans le cadre d'organisations telles que l'IFSA, ainsi que de leurs communautés, de leurs études et de leurs carrières, a indiqué M^{me} Azzahira. Pour plaider la cause des forêts et sensibiliser l'opinion publique, les membres de l'IFSA travaillent ainsi en réseau et mettent en relation des jeunes de différentes régions.

«La jeune génération joue un rôle crucial pour construire l'avenir. Nous sommes les agents du changement», a-t-elle ajouté.

M^{me} Satkuru a remarqué que l'OIBT considérait que les jeunes étaient «les gardiens du futur» et a appelé à ce qu'un plus grand nombre de jeunes conscients de la nécessité de la durabilité rejoignent la filière forêt-bois.

«Il y a tellement de politiques, pratiques, manuels, cadres et dispositifs, il y a tout ce qu'on veut. Mais pour que cela se concrétise, il faut des gens sur le terrain», a-t-elle dit.

Ont également délivré des présentations au cours de cette manifestation parallèle Oseas Barbarán Sánchez, Président de la Confédération des nationalités amazoniennes du Pérou (*Confederación de Nacionalidades Amazónicas del Perú, CONAP*), qui a appelé à ce que les peuples autochtones, qui ont montré

leur aptitude à gérer les écosystèmes de l'Amazonie de manière durable, puissent bénéficier plus directement de fonds climatiques; et Suneetha Subramanian, chargée de recherche à l'Institut d'études supérieures sur la durabilité de l'Université des Nations Unies, qui a parlé dans sa prestation vidéo de son évaluation de quatorze projets de l'OIBT en lien avec la restauration de paysages forestiers (voir l'article complet en page 16) ayant contribué à autonomiser des femmes. En conclusion, elle a souligné l'importance dans ce type de projets de mener des concertations avec les parties prenantes.

Faire avancer les ODD

Des responsables de l'OIBT ont également participé à plusieurs autres manifestations en marge de la COP28.

Lors de la manifestation parallèle intitulée «Climat et canopée: amplifier l'action en faveur des ODD 13 et 15 grâce à la conservation des forêts primaires», l'OIBT a informé l'auditoire de la signature d'un protocole d'accord entre l'Organisation et le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) au cours de la 59^e session du Conseil international des bois tropicaux, qui s'est tenue à Pattaya (Thaïlande), en novembre 2023. Celui-ci a pour objet d'aider le FNUF et les pays membres de l'OIBT à restaurer, à préserver et à gérer les forêts tropicales de même qu'à favoriser la production de bois, de produits forestiers non ligneux et de services écosystémiques suivant des pratiques durables. Il vise également à définir, à élaborer et à mettre en œuvre des actions communes en appui à la réalisation des Objectifs mondiaux relatifs aux forêts.

L'OIBT a également mis en avant toute la richesse de ses connaissances et de son expérience acquises dans le cadre de la mise en œuvre sur le terrain de quelque 1 200 projets en milieu tropical depuis son entrée en activité il y a 36 ans. Ces projets ont favorisé la conservation, la restauration et la gestion, l'utilisation et le commerce des ressources forestières tropicales



Les défenseurs de la GDF: les orateurs de la manifestation parallèle «La gestion durable des forêts au service de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets», tenue au Pavillon du Japon.
Photo: S. Kawaguchi/OIBT



Pleins feux sur les jeunes: la Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, s'exprime lors de la manifestation «Dialogue et nouvelles expériences en matière d'action climatique et de préservation de la planète» en marge de la COP28. *Photo: S. Kawaguchi/OIBT*

dans le respect de pratiques durables. Ces capacités de l'OIBT représentent donc une ressource précieuse s'agissant d'accélérer les actions qui favorisent l'utilisation durable et la conservation des forêts tropicales primaires résiduelles.

L'objectif de cette manifestation organisée conjointement par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds pour l'environnement mondial, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le FNUF était de mieux faire comprendre l'importance des forêts primaires et d'y sensibiliser. Il s'agissait par ailleurs d'explorer les prochaines étapes concrètes à mettre en œuvre pour défendre leur conservation et optimiser leur contribution aux Objectifs de développement durable 13 (Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique) et 15 (Vie terrestre).

Lors du Dialogue multipartite du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo intitulé «Les forêts d'Afrique centrale, une biodiversité et des réservoirs de carbone vitaux pour le monde: un défi majeur pour la mobilisation nationale et internationale», la Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, a mis en exergue le partenariat de longue date qu'a noué l'OIBT avec les pays du bassin du Congo et la manière dont ses projets de terrain exécutés dans la région ont soutenu les objectifs de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC). Elle a déclaré que l'OIBT était prête à renforcer sa collaboration avec l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale et le Fonds vert pour le climat en vue de mettre en œuvre des projets communs en l'appui à la Déclaration d'engagement des États membres de la COMIFAC pour les forêts d'Afrique centrale et à l'Appel pour un financement équitable.

Emploi de bois durable

Lors de la manifestation parallèle «La gestion durable des forêts au service de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets» organisée au Pavillon du Japon, M^{me} Satkuru a expliqué comment le fait d'utiliser du bois de source durable pouvait contribuer à l'atténuation du changement climatique tout en créant de la valeur ajoutée pour les forêts, un facteur clé pour réduire leur conversion à d'autres utilisations des terres.

Elle a mis en exergue les études de cas en cours menées par l'OIBT en Indonésie, en Malaisie, en Thaïlande et au Viet Nam dans le but de renforcer l'usage local du bois en remplacement de matériaux moins respectueux de l'environnement. Utiliser du bois durable offre de vastes possibilités de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de la construction et d'aider les pays à remplir leurs engagements dans le cadre de l'Accord de Paris.

La dynamique du changement

M^{me} Satkuru a également participé à une table ronde intitulée «Dialogue et nouvelles expériences en matière d'action climatique et de protection de la planète», organisée par le Programme des Nations unies pour le développement et l'organisation non gouvernementale *Istituto Buddhista Italiano Sokka Gakkai* au Pavillon de l'Italie le 5 décembre 2023. La discussion a été axée sur la manière de susciter un élan en faveur d'un changement porteur de transformation, y compris un engagement accru avec les jeunes.

L'OIBT a par ailleurs participé à la séance «Encourager une gouvernance robuste de type durable des écosystèmes de mangrove» tenue au Pavillon de l'Indonésie le 4 décembre 2023 qu'organisaient conjointement l'OIBT, le Centre de recherche forestière internationale et le Centre international de recherche en agroforesterie (CIFOR-ICRAF), le Ministère indonésien de l'environnement et de la foresterie et l'entreprise *PT. Nusantara Carbon/PT. Kandelia Alam*.

M^{me} Satkuru a animé cette séance, au cours de laquelle Hwan Ok-Ma, de l'OIBT, a évoqué le soutien qu'apporte l'OIBT à l'élaboration par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) d'une stratégie régionale relative à des écosystèmes de mangrove durables.

Session du Conseil: les donateurs annoncent de nouveaux financements

Lors de sa dernière session, le Conseil international des bois tropicaux a notamment abordé la politique de l'Organisation et son portefeuille de projets et adopté une série de décisions

Secrétariat de l'OIBT

(itto@itto.int)



Du grain à moudre: la Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, s'adresse au Conseil international des bois tropicaux, dont les membres ont abondé l'Organisation à hauteur de 6,16 millions \$EU. Photo: Nonthaphat Saetan/OIBT

Réuni pour sa 59^e session à Pattaya (Thaïlande) du 13 au 17 novembre 2024, le Conseil international des bois tropicaux a adopté cinq décisions, dont une approuvant sept nouveaux projets et un nouvel avant-projet ainsi que le financement officiel de cinq projets et 25 activités, moyennant une enveloppe globale de 6,16 millions \$EU.

Les autres décisions adoptées ont trait au budget administratif 2024-2025 [décision 2(LIX)]; au Programme de travail biennal de l'OIBT pour les années 2024-2025 [décision 3(LIX)]; à la gestion du budget administratif [décision 4(LIX)]; et aux questions se rapportant à l'éventuelle prorogation de l'Accord international de 2006 sur les bois tropicaux [décision 5(LIX)].

Sur le montant total des financements annoncés par les donateurs, le Japon a contribué à hauteur de 2,01 millions \$EU; la R.A.S. de Macao (Chine), 1,53 million \$EU; l'Allemagne, 1,41 million \$EU; la République de Corée, 579 000 \$EU; les États-Unis d'Amérique, 551 000 \$EU; et la Finlande, 5 000 \$EU; les organisations du secteur privé *Soka Gakkai* (75 000 \$EU) et *Kisso-an* (2 600 \$EU) ont également apporté des contributions¹.

Projets financés

Ces fonds serviront, entre autres, à améliorer le niveau de vie des communautés du territoire collectif de Bajo Calima (Colombie), ce en mettant l'accent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes [PD 916/21 Rev.2 (F)]; à conserver le bois de vène africain (*Pterocarpus erinaceus*) dans les forêts classées de La Palée et de Boundiali situées dans la région de Bagoué au nord de la Côte d'Ivoire [PD 808/16 Rev.4 (F), Phase I]; à améliorer et à diversifier la consommation intérieure de bois et produits ligneux de source durable en Malaisie et à promouvoir les marchés locaux [PD 935/23 (I)]; à renforcer et à consolider le processus national de lutte contre l'exploitation forestière illicite et le commerce associé au Cameroun [CN-21009]; et à

favoriser des régimes communautaires de restauration et de gestion des mangroves dégradées touchées par les cyclones dans le delta de la Rewa (Fidji) [PP-A/59-351].

Des fonds ont également été annoncés en faveur des deuxième phases de la Plateforme de l'Indice mondial du bois [PP-A/53-323I]; d'un projet visant à développer des systèmes de traçabilité du bois basés sur une chaîne de blocs [PP-A/53-323J]; et d'un projet visant à promouvoir la production de teck de haute qualité et autres essences précieuses dans les plantations de petits exploitants et de communautés au Cambodge, en Inde, en Indonésie, au Myanmar, en Thaïlande, au Togo et au Viet Nam [PP-A/54-331A]. La troisième phase d'un projet exécuté au Togo visant à soutenir des groupements de femmes [PP-A/56-341B] a été financée, ainsi que diverses autres activités du Programme de travail biennal de l'OIBT, telles que les travaux visant à renforcer la coopération entre l'OIBT et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Une bourse de l'OIBT a été attribuée à soixante jeunes et actifs en milieu de carrière du milieu professionnel forestier (dont cinq femmes), pour un montant total de 107 000 \$EU. D'autres projets et activités ont par ailleurs reçu un financement partiel et débiteront si le solde de leur financement est réuni².

Dans le cadre de la décision 4(LIX), le Conseil a adopté à titre d'essai une mesure autorisant les membres qui ne sont pas admis à soumettre des propositions de projets ou des notes conceptuelles en raison de leurs arriérés de quote-part de contribution au Budget administratif à pouvoir soumettre une seule proposition de projet ou note conceptuelle pour chaque tranche de deux années d'arriérés versés, sous réserve que soit soumis simultanément un échéancier couvrant la totalité des arriérés exigibles. En application de la décision 5(LIX), le Conseil, d'ici au 1^{er} juin 2024, se prononcera par une décision sans tenir de séance sur la question de savoir si l'AIBT de 2006 sera prorogé de trois ans jusqu'en décembre 2029.

¹ Les chiffres ont été arrondis. Certains des financements indiqués ici ont été annoncés avant la session du Conseil.

² La liste complète des activités bénéficiaires de contributions volontaires figure dans la décision 1 du Conseil, disponible sur: www.itto.int/fr/council_committees/decision

Par ailleurs, au cours de la session, la Directrice exécutive de l'OIBT et la Directrice du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) ont signé un protocole d'accord destiné à accroître la coopération entre leurs deux organisations (encadré 1).

Dans son discours de clôture, M. Idrissu a évoqué la Journée du commerce et des marchés (encadré 2), organisée le deuxième jour de la session, qui est devenue «une partie extrêmement importante de l'ordre du jour du Conseil». Il a informé le Conseil que toutes les présentations de cette Journée étaient disponibles sur le site Internet de l'OIBT et a encouragé les délégués à exploiter ces ressources pour contribuer à éclairer les décisions et les politiques dans leur pays respectif.

«Je vous rappelle que l'OIBT a produit de nombreuses ressources de ce type au cours de sa longue histoire», a déclaré M. Idrissu. «Nous ne devrions pas sous-estimer cette immense somme de travail et la mesure suivant laquelle il a contribué à façonner les politiques de gestion durable des forêts et du commerce du bois aux niveaux mondial, national et local.»

M. Idrissu a remercié M^{me} Satkuru pour ses conseils indéfectibles tout au long de la session, ainsi que deux membres retraités du Secrétariat, M. Steven Johnson et M. Hwan Ok Ma, pour leurs contributions exceptionnelles à l'Organisation au cours de leur carrière. Il a ensuite clos la séance.

La 60^e session du Conseil international des bois tropicaux se tiendra à Yokohama, au Japon, du 1^{er} au 6 décembre 2024.



Unies pour les forêts: les dirigeantes de l'OIBT (à g.) et du FNUF ont signé un protocole d'accord pour approfondir la coopération entre leurs deux organisations. *Photo: Nonthaphat Saetan/OIBT*

Encadré 1: l'OIBT et le FNUF renforcent leur coopération en matière de forêts tropicales

Dans le cadre d'un protocole d'accord signé par la Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, et la Directrice du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), Juliette Biao, l'OIBT et le Secrétariat du FNUF vont resserrer leur collaboration pour aider les pays tropicaux et les parties prenantes à conserver, à restaurer et à gérer leurs forêts suivant des pratiques durables.

L'objectif global de cette initiative commune est d'aider les États membres du FNUF et les pays membres de l'OIBT à restaurer, à maintenir et à gérer leurs forêts tropicales suivant des pratiques durables et à promouvoir la production de bois, de produits forestiers non ligneux et de services écosystémiques suivant des pratiques durables. Les deux organisations vont identifier, développer et mettre en œuvre des actions conjointes visant à soutenir la réalisation des six Objectifs mondiaux relatifs aux forêts et le développement durable dans les pays producteurs membres de l'OIBT; à favoriser le renforcement des capacités dans les pays producteurs de l'OIBT; à renforcer la collaboration avec

d'autres partenaires; et à accroître le couvert forestier dans les régions tropicales.

M^{me} Satkuru a déclaré que cette initiative commune offrait une opportunité de tirer parti des complémentarités entre l'OIBT et le FNUF.

«L'OIBT et le Secrétariat du FNUF soutiennent fermement les pays tropicaux et les efforts qu'ils déploient pour utiliser et conserver leurs forêts dans le cadre de leur développement durable», a-t-elle indiqué. «Nos mandats et approches étant complémentaires, il est logique que nous unissions nos forces dans des domaines d'intérêt mutuel, pour accroître ainsi notre impact.»

«Ce protocole d'accord arrive à point nommé et offre des possibilités d'améliorer les contributions des pays membres de l'OIBT qui sont également membres du FNUF pour mettre en œuvre le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts 2017-2030 et ses Objectifs mondiaux relatifs aux forêts ainsi que d'autres programmes d'envergure mondiale dans ce domaine», a déclaré Mme Biao.

Encadré 2: le nouveau Règlement sur la déforestation de l'Union européenne débattu lors de la Journée du commerce et des marchés

La nouvelle réglementation de l'Union européenne sur les chaînes d'approvisionnement n'impliquant ni déforestation ni dégradation des forêts, connue sous le nom de Règlement sur la déforestation de l'Union européenne (RDUE), a fait l'objet de discussions animées lors de la Journée du commerce et des marchés qui se tenait lors de la 59^e session du Conseil international des bois tropicaux, certains membres et le Groupe consultatif sur le commerce exprimant leurs inquiétudes quant à ses potentielles conséquences.

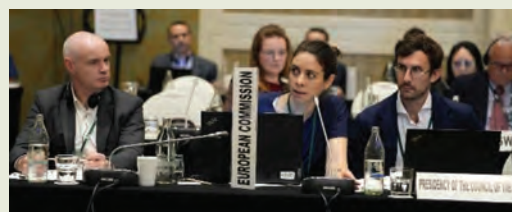
Le Conseil organise au cours de chaque session une Journée du commerce et des marchés pour explorer les tendances et développements pertinents pour le secteur des bois tropicaux. Articulée autour de diverses présentations délivrées par des experts du monde entier, elle culmine avec la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché, qui est organisée par le Groupe consultatif sur le commerce (TAG). Cette année, le Groupe consultatif de la société civile (GCSC) a également organisé une partie de cette Journée aux fins d'explorer, entre autres, les implications du RDUE pour les petits exploitants et la foresterie communautaire.

S'exprimant lors du volet du GCSC, M. Laurent Lourdais, de la délégation de l'Union européenne en Thaïlande, a donné un aperçu du RDUE. Il a indiqué que l'expansion des terres agricoles était le principal moteur de la déforestation, qui est elle-même fortement liée à la production de matières premières agricoles. Le RDUE vise à exclure des marchés de l'Union européenne les produits associés à cette déforestation ainsi qu'à la dégradation des forêts. Le RDUE est entré en vigueur le 29 juin 2023 et ses obligations pour les opérateurs et les négociants s'appliqueront à partir de décembre 2024.

M. Lourdais a déclaré que le RDUE prévoyait des règles de diligence raisonnable obligatoires pour tous les opérateurs qui mettent des produits concernés sur le marché de l'Union européenne ou les exportent depuis l'Union européenne. L'une des exigences a trait à une stricte traçabilité reliant la marchandise à la parcelle où elle est produite. Un système d'analyse comparative attribuera des catégories de risque aux pays ou régions en fonction du risque de déforestation, pour lesquels le recueil de données commencera bientôt.

S'exprimant également lors du volet du GCSC, M. Chandra Silori, Directeur exécutif adjoint du Centre pour la population et les forêts (RECOFTC), a mis en avant certains des défis que le RDUE présente pour les petits exploitants. Il leur sera par exemple probablement demandé de fournir davantage d'informations qu'auparavant, par exemple sur la géolocalisation de leurs terres tandis que des contrôles plus approfondis seront effectués pour déterminer s'ils respectent les lois et réglementations nationales.

«Nous considérons que ce Règlement s'annonce prometteur pour réduire la déforestation et la dégradation des forêts, promouvoir la conservation de la biodiversité et réaliser les Objectifs de développement durable (ODD), mais il pose de nombreux défis concernant la manière dont il sera appliqué sur le terrain, en particulier à l'échelon des petits exploitants», a déclaré M. Silori.



Sujet sensible: les délégués de l'Union européenne ont répondu aux questions sur les répercussions du nouveau Règlement sur la déforestation de l'UE durant la Journée du commerce et des marchés tenue durant la session. Photo: Nonthaphat Saetan/OIBT

Ce point a été abordé par M. Stephen Midgley, qui s'exprimait lors de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché. Il a déclaré que le RDUE ainsi que d'autres réglementations relatives au commerce causaient du souci aux petits producteurs, car ils augmenteraient leurs coûts sans compensation.

M. Franz-Xaver Kraft de l'association *GD Holz Service GmbH* et M. Nils Olaf Petersen de *GD Holz* et de la Fédération européenne du commerce du bois (ETTF), toutes deux basées en Allemagne, ont présenté les implications du RDUE pour les importateurs de bois en Europe. Par exemple, toute personne disposant d'informations pourra signaler des «préoccupations fondées» en fonction desquelles les autorités devront enquêter.

M. Kraft a déclaré qu'il s'agissait d'une arme à double tranchant. D'un côté, les organisations non gouvernementales (ONG) pourraient contribuer à détecter des cas avérés de non-respect du RDUE. Mais d'un autre côté, l'on redoute que certaines ONG puissent utiliser cette disposition pour entraver les importations et perturber le commerce légitime. Son non-respect pourrait en effet entraîner des sanctions importantes.

M. Kraft a déclaré qu'il estimait que, en ce qui concerne les grandes entreprises tropicales, la conformité au RDUE ne devrait pas présenter de difficultés majeures, car elles y sont déjà bien préparées. Mais ce sera un défi de taille pour les petits exploitants de s'y conformer.

Les membres de l'OIBT qui ont fait des interventions liées au RDUE lors de cette Journée du commerce et des marchés sont notamment le Brésil, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, les États-Unis d'Amérique et le Viet Nam, en sus de la Commission européenne. Au nombre des questions soulevées lors de cette séance figuraient:

- les potentielles conséquences du RDUE sur les petits exploitants, qui pourraient ne pas disposer des technologies, voire des connaissances, nécessaires pour se conformer au Règlement;
- les difficultés que présentent les chaînes d'approvisionnement complexes pour de nombreux produits du bois;
- la question de savoir si la replantation d'une forêt détruite par un incendie de forêt constituerait une déforestation (ou une dégradation forestière) au sens du Règlement;
- le court délai de mise en œuvre du RDUE; et
- la question de savoir si le RDUE rend superflu le processus des Accords de partenariat volontaire (APV) associés au Plan d'action relatif aux réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT) de l'Union européenne.

L'actualité quotidienne de la session et les présentations peuvent être consultées sur: www.itto.int/fr/ittc-59

La couverture quotidienne de la session par le Bulletin des Négociations de la Terre (ENB) de l'Institut international du développement durable peut être consultée (en anglais) sur: <https://enb.iisd.org/ittc59-internationaltropical-timber-council>

L'OIBT accréditée par le Fonds vert pour le climat

Suite à l'approbation de sa candidature, l'OIBT devient l'un des 128 partenaires du Fonds vert pour le climat qui canalisent des ressources vers des projets climatiques dans les pays en développement

Secrétariat de l'OIBT

(itto@itto.int)



Bienvenue à bord: l'OIBT figure désormais sur la liste des Entités accréditées sur le site web du Fonds vert pour le climat. Photo: site web du FVC

Le Fonds vert pour le climat (FVC) a approuvé la demande d'accréditation de l'OIBT, ouvrant la voie pour que l'Organisation devienne un partenaire officiel chargé de canaliser des ressources du FVC en faveur de projets climatiques dans des pays en développement.

Le Conseil du FVC, réuni à Kigali, au Rwanda, pour sa 38^e session, a approuvé le 5 mars dernier la demande d'accréditation de l'OIBT, ce qui signifie que l'OIBT est désormais une Entité accréditée (EA) du FVC et qu'elle satisfait pleinement à ses exigences, en particulier sur le plan de ses normes fiduciaires spécialisées relatives à la gestion de projets. Le FVC dispose désormais au total de 128 EA.

Le FVC investit dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets dans le but de susciter un changement de paradigme allant dans le sens d'une diminution des émissions et d'un développement résilient face au dérèglement du climat. Une entité accréditée est habilitée à élaborer des propositions de financement qui sont soumises à l'examen du FVC et elle peut encadrer, superviser, gérer et suivre ses projets et programmes approuvés par le FVC. Le portefeuille de projets du FVC se chiffre à plus de 11 milliards \$EU.

Des perspectives optimistes

«Cette accréditation représente une étape marquante et une excellente nouvelle pour l'OIBT et ses membres, car elle vient confirmer que l'OIBT est désormais une organisation internationale agréée par le FVC en mesure d'exécuter des projets de ce dernier en accord avec le Plan stratégique du FVC 2024-2027, avec la gouvernance de l'OIBT ainsi qu'avec son Plan d'action stratégique 2022-2026», a dit la Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru. «en permettant à l'OIBT de répondre aux priorités de ses membres qui pourront bénéficier d'un soutien du FVC, cela nous autorise à être optimistes pour l'avenir de l'Organisation. Pour la prochaine étape, l'OIBT va travailler en très étroite concertation avec le FVC et ses pays membres en vue de déterminer les domaines prioritaires de travail à présenter à l'examen de ce dernier, en privilégiant l'obtention de résultats sur le terrain.»

Grâce au FVC, l'OIBT ambitionne de proposer des programmes destinés à amplifier la restauration des paysages forestiers et à accroître les biens et services que procurent les forêts plantées et restaurées dans les pays tropicaux membres de l'OIBT, et à faire avancer les chaînes d'approvisionnement légales et durables en bois tropicaux.

Pour visionner le flux vidéo de l'accréditation de l'OIBT (qui démarre à 00:52:40), cliquez sur le point 11 de l'ordre du jour: www.greendata.fund/boardroom/meeting/b38#videos (en anglais)

Pour en savoir plus, consultez: <https://www.greendata.fund/ae/itto> (en anglais)

Le GLSTF fixe des stratégies de développement durable pour le secteur du bois

Neuf actions doivent être entreprises pour assurer le futur du secteur, selon les participants à la première édition du Forum mondial sur le bois légal et durable

Secrétariat de l'OIBT

(itto@itto.int)



Travail de tête: vue de la séance plénière d'ouverture du Forum mondial sur le bois légal et durable 2023. Photo: GGSC/IPIM/OIBT

Le bois est un matériau d'importance cruciale pour garantir un avenir viable, selon les 700 participants représentant des gouvernements, entreprises, organisations internationales et organismes de recherche qui étaient présents à la séance inaugurale du Forum mondial sur le bois légal et durable (GLSTF), au cours duquel a été annoncée une série de neuf actions destinées à assurer pour le secteur du bois un avenir stable reposant sur une gestion des forêts et des chaînes d'approvisionnement respectueuses de la légalité et des pratiques durables.

Le but de ce Forum, qu'organisaient conjointement l'OIBT, l'Initiative sur les chaînes d'approvisionnement mondiales vertes et l'Institut de promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM) dans la Région administrative spéciale (R.A.S.) de Macao (Chine) les 21 et 22 novembre derniers, était de réunir les acteurs clés du secteur mondial du bois et d'élaborer un plan d'action pour le développement durable du secteur à l'avenir.

«Matériau respectueux de l'environnement, renouvelable, stockant du carbone et recyclable, le bois est ainsi un pilier de la durabilité lorsqu'il est produit, transformé, commercé et utilisé dans le respect de la légalité et suivant des pratiques durables, a dit la Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, durant le Forum. «Parce que les forêts et le bois sont vitaux pour l'avenir de la planète, nous pensons qu'il est utile de réunir tous les acteurs du secteur.»

Le monde est confronté à nombre de défis, dont la volatilité économique qui a succédé à la pandémie de Covid-19, des conflits mondiaux, des guerres commerciales, la hausse des prix de l'énergie, le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et les pressions sur les ressources.

Néanmoins, les participants au Forum ont convenu que ces défis offraient pour le bois des opportunités de devenir une pierre angulaire des bio-économies circulaires.

Une filière du bois durable et résiliente, y a-t-on affirmé, contribuerait non seulement à créer de la richesse, mais aussi à alimenter des modes de vie sains et à réduire les risques associés au changement climatique. L'emploi de bois de source durable peut aussi aider à sauvegarder d'autres services que procurent les forêts, comme conserver la biodiversité, les sols et les eaux, stocker du carbone, prévenir la dégradation des forêts ou encore réduire le risque de catastrophes.

Neuf actions clés

À l'issue de deux jours de présentations et discussions, les participants sont parvenus à un consensus sur des stratégies primordiales visant à promouvoir le développement de la filière mondiale du bois dans le respect de la légalité et suivant des pratiques durables, et à accélérer son rétablissement. Elles prévoient notamment les neuf actions clés suivantes:

- 1) **Des réseaux et partenariats robustes:** il est urgent, pour soutenir la gestion des forêts et des chaînes d'approvisionnement en bois légal et durable, de mettre en place des réseaux et partenariats fondés sur le respect et la confiance réciproques.
- 2) **Des solutions fondées sur la nature:** il doit être reconnu que mettre en place et améliorer des chaînes d'approvisionnement en bois légal et durable constituent des solutions fondées sur la nature en réponse aux défis d'échelle locale à planétaire.
- 3) **Promotion du commerce:** le commerce de produits ligneux légaux et durables doit être favorisé en vue de mettre en place un environnement stable, équitable, transparent et prévisible qui soit propice au redressement de la filière mondiale du bois et à sa croissance.



Au faite des forêts: la Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru (3^e en partant de la g.) aux côtés d'autres conférenciers du Débat de haut niveau du Forum. Photo: GGSC/IPIM/OIBT

4) **Forum mondial sur le bois légal et durable:**

ce Forum constitue une plateforme indispensable pour intensifier la coopération et l'échange d'information entre les secteurs public et privé, et il devrait être organisé chaque année.

5) **Indice mondial du bois:** cette initiative, officiellement lancée lors du Forum et mise en œuvre depuis environ un an, permet d'améliorer la qualité et la régularité de l'information sur le marché du bois, d'encourager un échange accru de l'information au sein du secteur privé et d'améliorer l'efficacité dans la formulation des politiques. Elle doit donc être poursuivie et élargie.

6) **Technologies de pointe et traçabilité:** le recours aux technologies, outils et méthodologies novateurs doit être encouragé pour aider à assurer le caractère légitime et durable des ressources en bois, en particulier la mise en œuvre de la gestion durable des forêts et la traçabilité numérique du bois.

7) **Mécanismes financiers:** des mécanismes financiers innovants, tels que les paiements des services écosystémiques, doivent être davantage développés et servir à accroître l'investissement en appui à la gestion durable des forêts et aux chaînes d'approvisionnement associées.

8) **Parcs industriels à bois:** des parcs industriels à bois légal et durable doivent être créés pour incuber des entreprises servant de modèles à la filière au sens large, ce qui accélérerait l'adoption des meilleures pratiques et technologies de pointe

9) **Soutien:** la filière mondiale du bois nécessite un soutien accru pour adopter des technologies de pointe en vue d'accélérer son développement durable.

En conclusion, le Forum a exhorté les participants à continuer de travailler de concert en se mettant en relation, en coopérant et en partageant leurs connaissances. Ce GLSTF inaugural, qui va devenir une manifestation annuelle, est apparu comme le fondement de la mise en place de ce réseau mondial.

Le Forum mondial du bois légal et durable 2024 est programmé les 11 et 12 septembre prochains au MGM Cotai Resort, R.A.S. de Macao (Chine). Pour en savoir plus, se reporter à l'annonce en page 12.

Forum mondial sur le bois légal et durable 2024

**Les 11 et
12 septembre 2024,
MGM COTAI Resort,
R.A.S. de Macao
(Chine)**

Les récents développements montrent que les différentes parties prenantes à la filière du bois, dont producteurs de bois, acheteurs, industrie de transformation et acteurs du marché aux niveaux national et international, doivent intensifier leur collaboration. En effet, la filière doit traiter les problèmes qui ont résulté de la pandémie au niveau des chaînes d'approvisionnement mondiales du bois et autres incertitudes tandis qu'elle doit aussi combler l'écart grandissant entre l'offre et la demande en produits bois. Enfin, dans l'optique de mettre en place une plateforme collaborative pérenne visant à favoriser des chaînes d'approvisionnement en bois légal et durable, il est également essentiel de maintenir et d'améliorer la collaboration ainsi que les échanges de vues et d'informations au sein des acteurs de la filière du bois à travers le monde. Dans le cadre du Programme relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables (Programme relatif aux LSSC) de l'OIBT, l'OIBT et l'Institut de promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM) sont devenus partenaires suite à l'Accord-cadre de collaboration qu'ils ont conclu en vue de coorganiser le Forum mondial sur le bois légal et durable, ce aux fins d'accélérer la mise en place de chaînes d'approvisionnement en produits forestiers de source légale et durable.

L'édition inaugurale du GLSTF a été organisée en novembre 2023 dans la R.A.S. de Macao par l'OIBT et l'IPIM en collaboration avec l'Initiative relative aux chaînes d'approvisionnement mondiales vertes (l'Initiative relative aux GGSC). Dans le cadre de ce partenariat, le GLSTF 2023 a ainsi été le premier forum international axé sur les mesures à envisager en vue d'améliorer le caractère légal et durable des chaînes d'approvisionnement en bois tropicaux. Cet événement décisif a rassemblé près de 700 participants issus de 36 pays (voir l'article en page 11). L'édition 2024 du GLSTF se tiendra en septembre prochain.

Objectifs

Le GLSTF 2024 vise à intensifier le réseautage, la collaboration et les échanges interentreprises entre les acteurs de la filière du bois avec pour objectifs de: favoriser la gestion durable des forêts, mettre en place des chaînes d'approvisionnement en produits bois de source légale et durable, faciliter l'emploi de produits bois légaux et durables et le commerce associé au sein d'un environnement commercial stable, transparent et prévisible, ce tout en contribuant au développement durable et à l'atténuation du changement climatique.

Dates et lieu

Le GLSTF se tiendra les 11 et 12 septembre 2024 au MGM COTAI Resort, R.A.S. de Macao (Chine).

Co-hôtes et organisateur

Le Forum sera conjointement accueilli par l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et l'Institut de promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM) et organisé par le Secrétariat de l'Initiative relative aux GGSC. Les forums subsidiaires spécialisés seront conjointement organisés par des organismes partenaires ainsi que par l'OIBT, l'IPIM ou encore le Secrétariat de l'Initiative relative aux GGSC.

Structure du Forum

À l'instar de la première édition, le GLSTF 2024 sera articulé en deux volets:

- 1) Le Forum mondial sur le bois légal et durable (le principal forum); et
- 2) Quatre forums subsidiaires spécialisés.

Thème et sujets

Le GLSTF 2024 aura pour thème: «Ensemble vers des chaînes d'approvisionnement mondiales en bois fiables et efficaces».

Dans le cadre du forum principal seront abordés divers sujets se rapportant à une offre fiable et stable en stocks de bois, à la confiance et à l'efficacité tout au long des chaînes d'approvisionnement en bois et aux perspectives d'une revitalisation des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Pour alimenter le thème du Forum principal, des forums subsidiaires spécialisés seront organisés par des organismes partenaires. Ces contributions pourront porter sur des thèmes choisis en lien avec la légalité et la durabilité du bois; les ressources en bois de source durable ainsi que les marchés et le commerce associés; les technologies et l'équipement de pointe pour la transformation du bois; et la finance verte ainsi que les mesures incitatives innovantes.

Exposition sur la filière du bois légal et durable

En marge du GLSTF 2024 sera organisée une exposition sur la filière du bois légal et durable qui réunira une trentaine de stands.

Autres manifestations et activités

Les résultats obtenus dans le cadre de l'Indice mondial du bois (le GTI) et du Système de traçabilité du bois basé sur des chaînes de blocs (le BTTS) seront dévoilés lors de ce GLSTF 2024. Pourront également être organisées selon les besoins d'autres activités et manifestations parallèles se rapportant aux entreprises, telles que des rencontres de jumelage d'entreprises.

Participants

Le GLSTF 2024 devrait drainer environ 700 participants issus d'entreprises du bois et de sociétés de commerce, d'associations de la filière et d'entreprises, des pouvoirs publics, d'organisations internationales, d'instituts de recherche, etc.

Langues

Un service d'interprétation simultanée en anglais, chinois (mandarin), espagnol, français et portugais sera assuré durant le GLSTF 2024.

Les renseignements relatifs au lieu, aux formalités d'inscription et à l'hébergement seront publiés sur le site web de l'OIBT en temps voulu sur: www.itto.int/fr/events

Pour en savoir plus, il est également possible de s'adresser à: M. Li Qiang (OIBT) li@itto.int; M. Steve CHAN (IPIM) pcel@ipim.gov.mo; ou à Mme Gao Xuting (Secrétariat des chaînes d'approvisionnement mondiales vertes (GGSC) gaoxuting@itto-ggsc.org

Renforcer la gouvernance des forêts au Panama

Des projets de l'OIBT ont fait progresser la gestion durable des forêts et suscité de profondes transformations de la politique forestière panaméenne

Jorge Malleux

Consultant
(jmalleux@gmail.com)



Opérationnel et durable: le STCP est d'ores et déjà en service dans la région du Darién et le gouvernement panaméen prévoit de l'étendre à l'ensemble du pays. Photo: R. Carrillo/OIBT

Le Panama a régulièrement bénéficié de l'aide de l'OIBT en matière de gestion durable des forêts tropicales, plusieurs projets interdépendants ayant été mis en œuvre ces dernières années à cet égard. Les retombées de ces projets sont visibles dans de nombreux domaines, notamment en matière de renforcement de la gouvernance, de surveillance et de suivi et des politiques, ainsi que sur le plan d'une sensibilisation accrue des communautés locales et du secteur privé à la valeur qu'offrent des forêts bien gérées.

Dans cet article, nous allons examiner les réalisations d'un projet visant à renforcer la capacité du Ministère panaméen de l'environnement de l'environnement (*MiAmbiente*) en matière de gestion forestière afin de réduire l'exploitation forestière illicite et le commerce associé dans la région orientale de Bayano-Darién¹. Financé par le Programme thématique de l'OIBT sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et le commerce, le projet a été mis en œuvre entre 2016 et 2019 par le Fonds mondial pour la nature (WWF) et le *MiAmbiente*. Il s'agit ici de la synthèse des conclusions d'une évaluation a posteriori exécutée de juillet à septembre 2023, qui a été présentée à la 59^e session du Conseil international des bois tropicaux en novembre 2023.

Un effort national

Le gouvernement panaméen travaille depuis de nombreuses années à améliorer la gouvernance forestière dans le pays. À la suite d'une directive gouvernementale de 2003 énonçant les principes et lignes directrices régissant la politique forestière du pays, l'Autorité nationale de l'environnement (ANAM)² a publié en 2008 le Plan national de développement forestier dans le but de parvenir à un développement forestier durable.

Ce plan est le résultat d'une analyse des besoins du pays et des institutions responsables de la gestion des forêts. Il comprend plusieurs programmes, dont le programme d'administration des forêts, qui propose des actions visant à améliorer la surveillance et le contrôle, le suivi et la participation accrue des acteurs à la production de bois et à sa commercialisation.

Le plan a également donné lieu à un programme visant à favoriser la gestion communautaire des forêts, moyennant une aide financière accordée à travers un projet de l'OIBT³ mis en œuvre par le WWF entre 2009 et 2011, qui a permis d'étendre la surface de terres forestières en gestion durable dans la Comarca Emberá-Wounaan, le territoire d'un peuple autochtone du Darién. Dans le cadre de ce projet a été conduite une analyse des facteurs institutionnels, administratifs, économiques et sociaux de l'exploitation forestière illégale dans l'est du Panama et un projet de stratégie de prévention et de lutte a été élaboré.

Cette stratégie⁴, qui s'appuie sur des consultations menées avec un large éventail de parties prenantes, souligne l'urgence de renforcer la gouvernance forestière dans la région et s'inscrit dans la lignée d'autres initiatives de développement forestier promues par l'ANAM avec le concours de l'OIBT et de donateurs tels que les États-Unis d'Amérique ou la Commission européenne. Un autre de ses objectifs majeurs était de mettre 350 000 hectares de forêt en gestion durable afin de répondre à la demande des industries forestières locales en matières premières.

Conformément à la stratégie décrite ci-dessus, le projet de l'OIBT visant à renforcer la capacité du *MiAmbiente* en matière de gestion forestière a été centré sur les systèmes de suivi, de contrôle et de traçabilité, ainsi que sur l'application de la législation forestière, avec pour objectifs archiprioritaires d'améliorer la gouvernance forestière et de lutter contre la dégradation des forêts due à des activités illégales et non durables.

1 Projet TFL-PD 044/13 Rev.2 (M): «Renforcement de la capacité gestionnaire de l'ANAM à réduire l'exploitation forestière illicite et le commerce associé dans la région est du Panama (Bayano et Darién) par des mécanismes de suivi et de contrôle»

2 L'Autorité nationale de l'environnement (*Autoridad Nacional del Ambiente*, ANAM) est devenue le Ministère de l'environnement (*MiAmbiente*) en 2015.

3 PD 404/06 Rev.3 (F): «Élargir la surface des terres forestières en gestion durable dans l'Emberá-Wounaan Comarca au Darién (Panama)»

4 La Stratégie forestière nationale 2018-2050, adoptée par le décret n°20 (*Gaceta Oficial* n°28.745 du 2 avril 2019), a également pour objectif d'accroître le couvert forestier, de doper la filière forestière durable, de conserver le patrimoine forestier et d'atténuer les effets du changement climatique.



Corroborer le Système: l'auteur (2^e en partant de la d.) vérifie le fonctionnement du STCF. Photo: J. Malleux

Suivi et vérification

Le cœur du projet a consisté à mettre en place un système de suivi et de vérification des forêts (*Sistema de Trazabilidad y Control Forestal*—STCF) afin d'éliminer toute possibilité d'exploitation illégale du bois. Le système a été testé au Darién et dans l'est du Panama dans le but de le reproduire dans d'autres régions.

Le STCF passe par l'identification des arbres individuels dans le cadre d'inventaires forestiers et le suivi des grumes et débités à l'aide de puces électroniques fixées sur chaque arbre. Le système enregistre également les données des permis d'exploitation, les lettres de voiture et génère des données statistiques géolocalisées pour le suivi et la prise de décision en matière de gestion durable des forêts⁵.

Dans les régions pilotes, le STCF a permis de contrôler les flux de bois légal depuis la forêt naturelle ou la plantation forestière en passant par les parcs de stockage et les installations de transformation jusqu'aux grossistes. Il a permis de rationaliser la délivrance des permis et le dédouanement des expéditions tout au long des itinéraires de transport. Enfin, il a également suscité une plus grande transparence dans la gestion des ressources forestières, ce qui a favorisé son acceptation par les utilisateurs et autres parties prenantes.

Le gouvernement vise à reproduire le STCF qui a été relié au système national de contrôle intégré en vertu d'un décret publié en 2018, dans d'autres régions. En 2023, le MiAmbiente a lancé un programme de formation à l'emploi du système à destination du personnel technique sur l'ensemble du territoire⁶.

5 Pour en savoir plus sur ce système, voir également l'article en page 13 dans TFU 29/1, disponible sur: www.itto.int/fr/tfu/back_issues

6 www.miambiente.gob.pa/miambiente-actualiza-a-tecnicos-en-trazabilidad-del-sistema-forestal-en-panama-oeste/



Lancement de l'évaluation: l'auteur (2^e en partant de la g.) et des agents du projet se sont rendus dans les bureaux du Vice-ministre panaméen de l'environnement (3^e en partant de la g.) pour le lancement de l'évaluation. Photo: J. Malleux

De multiples retombées

Outre le renforcement des capacités du STCF, le projet de l'OIBT a permis de former et d'équiper le personnel du *MiAmbiente* et de la nouvelle Direction nationale des forêts pour leur permettre de surveiller les unités forestières d'aménagement dans les régions isolées, notamment grâce à des drones.

La zone d'influence directe du projet a été étendue⁷ à la section panaméenne du complexe écorégional Choco Darién, une région où 42,8% des forêts indigènes du Panama se trouvent dans la région du Choco Darién, une région abritant 42,8 % des forêts indigènes du Panama, dont plus de 80% dans des territoires autochtones.

Un autre résultat important a été la mise en place d'un réseau du commerce du bois légal. Le réseau du bois légal a été créé avec 11 organisations qui ont signé des engagements à adopter des politiques d'achat responsables.

En aidant le Panama à attirer des partenaires stratégiques ainsi que des fonds supplémentaires et une assistance technique pour des projets forestiers de plus grande ampleur menés par le Fonds pour l'environnement mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ce projet a également eu un effet catalyseur important.

Les systèmes renforcés ont aidé les communautés à mieux comprendre l'état de leurs forêts et la valeur du bois produit de manière durable. Cela a amélioré leur aptitude à négocier avec des tiers, ce qui leur a permis d'améliorer les revenus qu'elles tirent des activités forestières et offert une incitation à conserver les ressources forestières.

La société civile a également participé au projet par l'intermédiaire du Programme de surveillance des forêts (*Programa de Veeduría Forestal*), qui a été officiellement adopté par le *MiAmbiente*. Ce Programme prévoit un mécanisme permettant à des particuliers, des organisations communautaires ou des groupes de la société civile de suivre la gestion des forêts.

Des effets durables

De nombreux résultats du projet OIBT se sont avérés durables. Le renforcement des capacités techniques du *MiAmbiente* a en effet permis de renforcer et de consolider les efforts nationaux, d'améliorer la gouvernance du secteur forestier et de lutter

7 Eu égard aux objectifs définis par l'ANAM, ce projet a contribué à améliorer l'intégration d'au moins 350 000 hectares de forêt naturelle dans le régime de gestion forestière durable dans la région du Darién.



Le commerce légal sur la table : l'auteur consulte des représentants d'Orozco Enterprises, une société panaméenne de bois. *Photo: J. Malleux*

contre l'exploitation illégale des forêts, ainsi que de mettre en place des institutions compétentes, tant au niveau national que régional. Le STCF a par ailleurs été amélioré.

En outre, le STCF a eu des retombées favorables sur les communautés forestières, qui comprennent désormais mieux l'état et la valeur de leurs forêts. Cela leur a donné des outils pour négocier plus efficacement avec d'autres parties, ce qui leur a permis d'améliorer leurs revenus et la gestion de leurs unités forestières d'aménagement.

Preuve supplémentaire du soutien de l'OIBT à la GDF et à la bonne gouvernance forestière au Panama, un projet consécutif⁸ vise aujourd'hui à y renforcer le suivi des forêts, étendre la couverture du STCF à l'ensemble du territoire, mettre en place un régime de plans de gestion forestière simplifiés et renforcer le réseau de bois légal.

Le résumé du rapport d'évaluation a posteriori figure dans le document CEM-CFI(LVII)/4, disponible sur: www.itto.int/fr/council_committees/documents/?pageID=2

La version intégrale du rapport d'évaluation est disponible en espagnol sur demande, auprès du Secrétariat de l'OIBT à l'adresse ti@itto.int

Pour consulter les produits des projets mentionnés dans cet article, entrez le numéro de projet dans le moteur de recherche de projets de l'OIBT sur: www.itto.int/fr/project_search

8 PD 913/20 Rev.4 (M) «Renforcement du suivi des forêts et expansion de la couverture du Système de traçabilité au Panama»

Faire avancer la restauration de paysages forestiers en milieu tropical

Un nouveau rapport examine les expériences acquises et les enseignements tirés sur le plan de l'amélioration de la résilience socioécologique dans des projets de l'OIBT

Suneetha M. Subramanian

Chargée de recherche, Institut d'études supérieures sur la durabilité de l'Université des Nations Unies (IAS-UNU) (subramanians@unu.edu)



Approche terre à terre: des femmes travaillent à restaurer un paysage forestier dégradé au Togo. Photo: Soka Gakkai

La restauration d'un paysage implique de régénérer son intégrité écologique de telle manière que ses éléments humains et naturels puissent en retirer des avantages d'ordre économique, environnemental et social. Il s'agit donc d'une approche intégrée qui vise à aborder de manière holistique les problématiques de la dégradation des terres, ce en établissant des liens clairs entre les facteurs sous-jacents et directs avec l'état du paysage (Sabogal *et al.*, 2015; PNUE et FAO, 2022). Si ces facteurs sont certes corrélés à des facteurs naturels, plusieurs sont toutefois le résultat de décisions politiques, économiques et socioculturelles prises par divers acteurs intervenant au niveau du paysage (Nishi et Subramanian, 2023). Par conséquent, la restauration d'un paysage est également pour ses différentes parties prenantes un moyen de discuter des multiples priorités d'utilisation des terres et des ressources. Il s'agit également d'identifier celles susceptibles de déboucher sur des résultats pérennes et sur des arbitrages de portée moins considérable.

Suivant ce concept, la restauration de paysages forestiers (RPF) s'apparente à un processus continu dont l'objectif est de rétablir la fonctionnalité écologique et d'améliorer le bien-être humain au sein d'un paysage forestier dégradé et déboisé. Elle est axée sur une participation active, une gestion adaptative et la mise en place d'un cadre de suivi cohérent (OIBT, 2020; UICN *et al.*, 2023). Il s'agit également d'un effort visant à garantir que toutes les parties prenantes concernées, des communautés locales aux entreprises en passant par les décideurs politiques, soient pleinement impliquées dans la conception et la mise en œuvre des activités liées à une intervention de RPF. Il s'agit d'assurer que tous ceux qui évoluent au sein d'un paysage mettent en œuvre des pratiques durables qui permettront de réduire au maximum les risques d'arbitrages défavorables et de conflits sur les utilisations potentielles des terres.

L'OIBT offre à cet égard des orientations reposant sur les principes de la RPF qui ont été élaborés par le Partenariat mondial pour la restauration des paysages forestiers (GPFLR). Ces six principes sont:

1. Priorité aux paysages et non pas seulement aux forêts;
2. Mobilisation des parties prenantes et appui à la gouvernance participative;
3. Rétablissement de fonctions multiples pour obtenir des avantages multiples

4. Maintien et valorisation des écosystèmes naturels au sein des paysages
5. Adaptation au contexte local par divers moyens
6. Gestion agile favorisant la résilience à long terme.

Forte des principes ci-dessus, l'OIBT encourage la RPF en soutenant la mise en œuvre de projets connexes sur le terrain dans différents pays.

Cet article présente les conclusions d'un rapport stratégique commun publié par l'Institut des études supérieures sur la durabilité de l'Université des Nations Unies (IAS-UNU) et l'OIBT¹. Il s'agissait d'analyser des études de cas se rapportant à 14 projets financés par l'OIBT dans l'ensemble du monde tropical (voir tableau 1) pour en tirer les enseignements sur le plan de l'efficacité de la RPF dans l'optique de parvenir à une résilience socio-écologique et de recenser les défis rencontrés dans leur conception et mise en œuvre. En outre, un autre aspect examiné concernait la mesure suivant laquelle les questions sexospécifiques ont été prises en compte dans les activités des projets.

Concernant les principales agences d'exécution de ces projets, il s'agissait d'institutions liées à la foresterie, leur principal intérêt étant donc de conserver les espèces forestières, le matériel génétique indigène et de maintenir ou d'améliorer l'intégrité des écosystèmes forestiers, ce dans la perspective au sens large d'une restauration forestière. Pour la plupart de ces projets, on a adopté une approche paysagère en tenant compte de la nécessité d'impliquer d'autres utilisations des terres autour de l'écosystème forestier et de travailler avec d'autres parties prenantes, notamment les communautés locales, les universitaires et d'autres départements, ce en vue d'identifier des solutions qui conviennent à tous. Dans ce processus, on a privilégié la concertation avec les parties prenantes, la formation des jeunes et des femmes appartenant aux communautés pour répondre à leurs motivations et, surtout, la conception commune d'options de moyens de subsistance pour les communautés locales grâce à de meilleures pratiques agricoles et des opportunités de création de valeur ajoutée.

¹ Le rapport intégral intitulé «*Advancing Forest Landscape Restoration in the Tropics: Experiences and Lessons for Socio-Ecological Resilience and Empowerment of Women in ITTO Projects*» est disponible en anglais sur: www.ito.int/other_technical_reports/



Approche paysagère: un projet exécuté avec le concours de l'OIBT dans la Réserve de biosphère de Cibodas, en Indonésie, figure parmi les 14 analysés dans ce nouveau rapport. *Photo: Anggia Ananda*

Tableau 1: Projets de l'OIBT analysés dans le rapport et leur principal domaine d'intervention

Intitulé/site du projet	Pays	Principales activités
Gestion durable des forêts de production d'échelle commerciale en Amazonie brésilienne	Brésil (BRA)	Développer une application logicielle et une plateforme pour suivre et gérer la gestion durable des forêts grâce à l'intégration de données et à la collaboration de plusieurs parties prenantes.
Accroître la compétitivité commerciale du reboisement au Costa Rica	Costa Rica (CRA)	Développement de moyens de subsistance communautaires, amélioration de la compétitivité du reboisement commercial grâce à un système de financement efficace
Restauration et gestion durable par les communautés des forêts vulnérables du delta de la Rewa, Viti Levu	Fidji (FJI)	Lutter contre le commerce illégal de produits ligneux et non ligneux et renforcer le cadre de gouvernance pour une gestion durable des mangroves
Développement durable de plantations forestières monospécifiques et multisécifiques dans la zone de transition de l'assemblée du district de Biakoye en ayant recours à des stratégies de réduction de la pauvreté au Ghana	Ghana (GHA)	Promouvoir la plantation multisécifique d'essences à bois indigènes de valeur commerciale et soutenir le développement des cultures intercalaires de cultures vivrières de base.
Encourager les propriétaires fonciers coutumiers des plaines de la province Centrale de Papouasie-Nouvelle-Guinée à reboiser leurs prairies avec des essences de haute valeur	Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG)	Reboisement communautaire grâce à une formation personnalisée, une sensibilisation et un soutien incluant la foresterie utilisant des espèces bien adaptées et la production de cultures vivrières
Élaboration d'une stratégie régionale de restauration et de réhabilitation des surfaces dégradées du littoral sud du Pérou	Pérou (-PER)	Développer un outil de gestion des terres pour améliorer les conditions environnementales et socio-économiques grâce à la restauration des terres dégradées et des systèmes forestiers et agroforestiers durables
Améliorer les fonctions des forêts de la province de Bengkulu à travers la participation des communautés à la réhabilitation des forêts dégradées en utilisant des produits locaux prospectifs	Indonésie (IND-B)	Mettre en œuvre une technologie adaptée pour la production de matériel végétal de qualité et améliorer la participation des parties prenantes et le bien-être des communautés grâce à la réhabilitation des forêts et des terres
Lancer la conservation des essences de Cempaka par le développement de plantations avec la participation des communautés locales dans le Nord-Sulawesi	Indonésie IND (C)	Mettre l'accent sur l'amélioration de la restauration et de la production des essences de Cempaka grâce à la participation communautaire
Accélérer la restauration des fonctions de la Réserve de biosphère de Cibodas par une gestion adaptée des paysages avec la participation des acteurs locaux	Indonésie IND (CBR)	Remédier aux insuffisances en matière de conservation et de gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes de la réserve de biosphère grâce à des plans de gestion stratégique intégrée impliquant les parties prenantes du paysage
Renforcement des capacités en matière de gestion des incendies de forêt et de terre en Indonésie	Indonésie (IND-FM)	Approches participatives pour prévenir les incendies de forêt impliquant plusieurs parties prenantes
Renforcer la mise en œuvre de la gestion du paysage de la Réserve de biosphère de Giam-Siak Kecil-Bukit Batu (GSK-BR) dans la province de Riau à Sumatra, Indonésie	Indonésie (IND-GSK)	Gestion durable et conservation de la réserve de biosphère, renforcement des capacités institutionnelles, renforcement des partenariats avec les parties prenantes
Appui à des groupements de femmes dans la restauration des paysages forestiers dans les départements de Blitta et des Lacs au Togo	Togo (TGO-BL)	Sécurité alimentaire, sécurité énergétique et génération de revenus grâce aux produits ligneux et non ligneux; autonomiser les groupes de femmes
Appui à la mise en œuvre et à la planification du renforcement des capacités des parties prenantes du secteur forestier privé et communautaire au Togo	Togo (TGO-CF)	Accroître le couvert forestier de 30% au Togo à l'horizon 2050
Renforcer la conservation et la gestion durable des forêts de teck et des chaînes d'approvisionnement légales et durables du bois dans la sous-région du grand Mékong	Thaïlande, Myanmar, RDP lao, Cambodge, Viet Nam (MKG)	Conserver les forêts naturelles de teck et améliorer les plantations de teck; renforcer les activités communautaires de foresterie et d'agroforesterie et améliorer la collaboration régionale et internationale pour le partage d'informations, la mise en réseau et l'élaboration de politiques

... Faire avancer la restauration de paysages forestiers en milieu tropical

Ces projets, sur la base de leurs rapports d'achèvement, ont été évalués à l'aune des six principes de la RPF du point de vue de leur conception, de leur mise en œuvre et de leurs résultats. Les grandes tendances et les lacunes majeures dans la mise en œuvre de la RPF ont été recensées (voir tableau 2).

Il ressort de notre analyse que, pour la plupart des aspects, ils ont intégré les principes de la RPF. Le bilan est toutefois plus contrasté concernant la prise en compte des priorités sexospécifiques,

Défis en matière de RPF

Pour toutes les études de cas, les défis les plus courants devant faire l'objet d'une attention particulière afin de garantir une mise en œuvre fructueuse d'une intervention de RPF qui ont été recensés sont notamment les suivants: la pauvreté des communautés présentes au sein des paysages qui entraîne soit une surexploitation des ressources forestières, soit des pratiques de production non durables ayant des incidences délétères sur les écosystèmes forestiers; une faible application des lois visant à lutter contre la dégradation de l'environnement et à améliorer la conservation des forêts; des capacités, des compétences et une sensibilisation insuffisantes en matière de RPF au sein d'un large éventail de parties prenantes, des décideurs politiques aux communautés locales; des différends et le manque de confiance qui en résulte entre les parties prenantes présentes au sein d'un paysage nécessitent des mesures de renforcement de la confiance et des activités appropriées de renforcement des capacités et de sensibilisation; l'exode rural en quête de meilleures opportunités économiques qui prive le paysage d'une main-d'œuvre et de compétences indispensables; et la médiocrité des ressources et des infrastructures, notamment humaines, techniques et financières (voir tableau 3).

Il est essentiel de s'atteler à relever ces défis par le biais de processus consultatifs et délibératifs pour garantir que les interdépendances complexes entre les populations et la nature au sein d'un paysage forestier soient bien prises en compte dans la conception des interventions de RPF. Cela permet d'atteindre

l'objectif au sens large de mettre en place une résilience socio-écologique, une quête plus ambitieuse qui exige une mobilisation et des consultations avec les diverses parties prenantes d'un paysage; la cartographie et l'inventaire des ressources et de l'intégrité des écosystèmes; la conception commune de plans de gestion et de décisions sur l'utilisation des terres et des paysages marins qui prennent en compte les spécificités d'un contexte socio-écologique (culture, économie, démographie, genre, atouts naturels, etc.) et permettent ainsi de réduire les arbitrages défavorables entre différents types de décisions.

L'analyse a également permis de relever les domaines d'ordre critique sur lesquels il convient de se concentrer pour garantir l'efficacité des interventions de RPF, notamment:

- Investir dans l'éducation et la sensibilisation aux pratiques de RPF au sein des groupes de parties prenantes
- Une concertation significative au niveau communautaire pour co-concevoir des interventions
- Nouer des liens de confiance et trouver un consensus entre les parties prenantes
- Identifier les problèmes qui affectent la résilience socio-écologique et le bien-être dans le contexte de mise en œuvre
- Identifier et soutenir le développement d'activités économiques alternatives
- Mettre en place des équipes communes de suivi et d'évaluation associant acteurs étatiques et non étatiques
- Mettre en place un système d'incitations aux bonnes pratiques et de récompenses afin d'encourager l'adoption des concepts de RPF et les pratiques connexes
- Garantir une plus grande représentation des groupes marginalisés, en particulier des femmes et des jeunes, pour répondre à leurs priorités et mieux assurer que le processus de RPF soit équitable et juste. Si plusieurs projets mentionnent expressément la mobilisation des jeunes pour assurer la continuité du projet, l'inclusion significative des femmes n'est toujours pas bien ancrée.

Tableau 2: Intégration des principes de la RPF dans les projets (X = Faible; XX = Moyen; XXX = Élevé)

Principe	BRA	CRA	FJI	GHA	IND-B	IND-C	IND-CBR	IND-FW	IND-GSK	PNG	PER	TGO-BL	TGO-CF	MKG
Priorité aux paysages	XXX	XX	XXX	XXX	X	X	XXX	XXX	XX	X	XXX	XXX	XX	XXX
Mobilisation des parties prenantes et appui à la gouvernance participative	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XX	XXX	XXX	XXX	XX	XXX	XXX	XXX	XXX
Rétablissement de fonctions multiples pour obtenir des avantages multiples	XX	XX	XXX	XXX	XXX	X	XXX	XX	XX	XXX	XXX	XXX	XX	XX
Maintien et valorisation des écosystèmes naturels au sein des paysages	XX	XX	XXX	XXX	XXX	X	XXX	XXX	XXX	XX	XXX	XXX	XXX	XX
Adaptation au contexte local par divers moyens	XXX	XX	XXX	XXX	XX	X	XXX	XXX	XXX	XX	XXX	XXX	XXX	XXX
Gestion agile favorisant la résilience à long terme	XX	XX	XXX	XXX	XX	XX	XXX	XXX	XX	XX	XXX	XX	XXX	XXX
Priorités sexospécifiques		X	XXX	XX					X		XXX	XXX	XXX	

Tableau 3: Défis rencontrés dans les projets pour mettre en œuvre la RPF

Défis recensés	BRA	CRA	FJI	GHA	IND-B	IND-C	IND-CBR	IND-FW	IND-GSK	PNG	PER	TGO-BL	TGO-CF	MKG
Pauvreté		X	X	X	X	X				X	X	X	X	X
Faible application des lois			X		X				X					
Absence de capacités, sensibilisation et information	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Faiblesse des ressources et infrastructures					X			X		X				
Litiges entre acteurs			X				X		X					X
Exode rural lié à la pauvreté sur site				X								X		



Approche communautaire: une villageoise de Nasilai plante un arbre fruitier indigène à l'arrière d'une mangrove. Photo: Aporosa Ramulo Livani, Ministère fidjien des forêts

Du point de vue de la recherche et des politiques, il ressort de cette étude qu'il est nécessaire de promouvoir les approches transdisciplinaires, d'encourager les discussions pluripartites sur la résilience socio-écologique, d'intégrer les principes de la RPF dans toutes les politiques de mise en œuvre en matière forestière, de concevoir et d'exécuter des programmes de renforcement des capacités adaptés et d'assurer que les principes de l'équité, dont des plans prenant en compte les questions sexospécifiques, soient profondément enracinés dans les plans et programmes des politiques.

Bibliographie

- Nishi, M., and Subramanian, S.M. (Eds). 2023, Ecosystem Restoration through Managing Socio-Ecological Production Landscapes and Seascapes (SEPLS). Satoyama Initiative Thematic Review Series. Springer, Singapour. <https://doi.org/10.1007/978-981-99-1292-6>
- OIBT, 2020. Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical – Document d'orientation. OIBT, Yokohama.
- PNUE et FAO. 2022. Action plan for the UN decade on ecosystem restoration, 2021–2030.
- Sabogal, C., Besacier, C., and McGuire, D. 2015. Forest and landscape restoration: Concepts, approaches and challenges for implementation. *Unasylva* 66, (245): 3-10.
- UICN, FAO et PNUE. 2023. The Restoration Initiative: 2022 Year in Review. Rome.

Deux nouveaux directeurs nommés au Secrétariat de l'OIBT

La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, a nommé Jennifer Conje Directrice de la Division de la gestion forestière et Mohammed Nurudeen Iddrisu Directeur de la Division du commerce et de l'industrie. M^{me} Conje et M. Iddrisu ont tous deux pris leurs fonctions en février.

M^{me} Conje, une ressortissante des États-Unis d'Amérique, occupait auparavant le poste de Directrice adjointe des politiques – Programmes internationaux au Département américain du Service de l'agriculture et des forêts. Elle a travaillé pendant plus de 23 ans dans les domaines de la politique forestière et du développement de projets, couvrant des questions telles que l'exploitation forestière illicite, le changement climatique, le commerce des produits forestiers, la biomasse ou encore la conservation. Elle a été Présidente du Conseil international des bois tropicaux en 2016 et a également servi le Conseil à divers autres titres. Elle vient récemment de terminer son mandat de deux ans en tant que Présidente du Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique.

M. Iddrisu, un ressortissant du Ghana, siégeait auparavant à la Commission forestière du Ghana, où il a occupé plusieurs postes, dont ceux de Directeur exécutif de la Division du développement de l'industrie du bois et de Directeur des opérations. Il a par ailleurs travaillé dans le secteur forestier pendant une trentaine d'années, ce qui l'a amené à enseigner, à effectuer de la recherche universitaire, et à travailler avec de petits propriétaires exploitants, la filière du bois, les autorités régionales et de l'État ainsi que des



programmes nationaux (fédéraux). Il est titulaire d'un master en gestion des ressources forestières de l'Université de Pinar del Río à Cuba et d'un doctorat en génétique des forêts de l'Université de Colombie britannique (Canada). Il a été Président du Conseil international des bois tropicaux en 2023 et a également servi le Conseil à divers titres.

M^{me} Satkuru s'est dite ravie d'apporter au Secrétariat une expérience aussi riche.

«Tant Jennifer que Nurudeen sont des professionnels très expérimentés et chevronnés impliqués de longue date dans la coopération internationale», a-t-elle observé. «Tous deux ont fait montre de leur profonde compréhension de l'OIBT et de leur passion pour sa mission. Je leur souhaite la bienvenue au Secrétariat et suis impatiente de travailler avec eux.»

Ces deux nominations interviennent dans le sillage du départ à la retraite de deux éminents hauts responsables de l'OIBT, M. Steven Johnson et M. Hwan Ok Ma.

Exploiter la génétique pour identifier des diptérocarpes d'Asie du Sud-Est

Une lauréate d'une bourse de l'OIBT développe des tests ADN pour déterminer l'espèce et l'origine géographique d'essences sud-asiatiques de la famille des Diptérocarpées

Melita Low

(melita.low@adelaide.edu.au)



Diffuser les connaissances: la lauréate d'une bourse de l'OIBT, Melita Low, présente les résultats de ses travaux de recherche lors de la Conférence de la Div 5 de l'IUFRO à Cairns, en Australie, en juin 2023. Photo: Trinh Huynh

L'itinéraire qui m'a amenée jusqu'à l'univers de la recherche sur les bois tropicaux n'a pas été linéaire, mais a débuté par une licence de botanique, zoologie et écologie; une année de maîtrise à explorer l'absorption chimique dans les os des ossements de poisson; trois années de plongée sous-marine avec les seiches australiennes à enquêter sur la structure de leur population; suivies de dix ans passés à évaluer et gérer les impacts environnementaux dans l'aviation, l'exploitation minière et la gestion intégrée des eaux.

Animée d'un désir inébranlable de revenir à la recherche et au détour d'une conversation fortuite avec un ami de mes années d'université, j'ai commencé à m'intéresser aux travaux de traçabilité du bois menés par le Centre d'études avancées sur la génétique, l'identification et la criminalistique de l'Université d'Adélaïde. J'ai particulièrement adoré le côté sciences appliquées et son exploitation pour la lutte contre l'exploitation forestière illicite en vue de fournir à la filière un outil permettant de contrôler leurs chaînes d'approvisionnement et d'attester de leurs pratiques légales et durables. En découvrant qu'il y avait encore du travail à mener pour les forêts ombrophiles tropicales d'Asie du Sud-Est, j'ai commencé un doctorat supervisé par Andy Lowe et Eleanor Dormontt de l'Université d'Adélaïde, Alison Shapcott de l'Université de la Sunshine Coast et Ed Biffin de l'Herbarium de l'État d'Australie du Sud, en vue de mettre au point un système de traçabilité génétique du bois d'essences sud-asiatiques appartenant à la famille de plantes des Diptérocarpées.

À cet égard, je suis reconnaissante à l'OIBT de m'avoir attribué, et ce dès le début de mon périple de doctorante, une bourse pour débiter mes activités dans ce cadre en 2021. Grâce à ce soutien, j'ai pu mener à bien les travaux génétiques nécessaires à mon projet, publier un article et assister également à une conférence internationale.

Bornéo en ligne de mire

On estime que 15 à 30% du bois qui est commercialisé à travers le monde est d'origine illégale, ce qui signifie qu'il est prélevé; transformé et/ou commercialisé de manière incompatible avec les législations nationale et infranationale. Dans les régions tropicales telles que l'Asie du Sud-Est, le bassin de l'Amazonie ou l'Afrique centrale, ce sont 50 à 90% du bois qui sont susceptibles d'être illicites (Nellemann & INTERPOL, 2012).

Bornéo, troisième plus grande île du globe et haut lieu de biodiversité pour les plantes florifères, les arbres, les mammifères terrestres et les oiseaux, constitue un centre d'intérêt particulier. Divisée entre trois pays, le Brunei Darussalam, l'Indonésie et la Malaisie, l'île est exploitée pour son bois depuis 1970 (Gaveau *et al.*, 2014) et a connu l'exploitation la plus intensive jamais menée dans une forêt tropicale. Selon une étude, entre 1980 et 2000, on a extrait plus de bois à Bornéo que dans toute l'Afrique et l'Amazonie réunies (Curran *et al.*, 2004).

Les méthodes employées pour déterminer l'essence et/ou l'origine géographique (la provenance) d'un bois sont cruciales pour vérifier leur légalité au niveau des chaînes d'approvisionnement et lutter contre le commerce du bois illégal. Des méthodes de type anatomique, chimique ou génétique ont toutes été utilisées pour identifier le bois avec plus ou moins de réussite (Dormontt *et al.*, 2015). Or, de nombreux travaux sont menés pour renforcer ces technologies à la lumière du Règlement sur la déforestation de l'Union européenne (RDUE) en vigueur, qui sont spécifiquement axés sur l'emploi de moyens techniques et scientifiques servant à vérifier l'essence ou la provenance exacte des diverses marchandises couverts par le RDUE, dont le bois. En outre, plusieurs pays ont introduit une législation, ou y travaillent, visant à éliminer ou à réduire le commerce des bois et produits dérivés issus de l'exploitation forestière illicite, dont le Canada (Loi de 1992 sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial), les États-Unis d'Amérique (Loi Lacey de 2008), l'Australie (Loi de 2012 sur l'interdiction de l'exploitation



Créer une échantillothèque: Andy Lowe, de l'Université d'Adélaïde (centre à g.), l'un des directeurs de thèse de doctorat de la lauréate d'une bourse de l'OIBT, et son collaborateur Anto Rimbawanto, de l'Agence nationale indonésienne de recherche et d'innovation (centre à d.) prélèvent des échantillons à Kalimantan. Photo: projet de l'OIBT TFL-PD 037/13 Rev.2 (M)

forestière illicite), le Japon (Loi de 2017 sur le bois propre) et le Royaume-Uni (Réglementation du Royaume-Uni sur le bois de 2021).

Les initiatives qui réunissent scientifiques, décideurs et acteurs de la filière prennent de l'importance, notamment l'équipe chargée de la gouvernance et des politiques forestières à l'Institut des ressources mondiales (WRI) ou encore l'Alliance sur la criminalité liée à la nature¹. L'organisation internationale *World Forest ID* crée des collections extensives mondiales de référence et des données de référence pour l'identification d'une espèce (par ex., au moyen de la spectrométrie de masse, de la génétique) et de son origine géographique (par ex., au moyen des isotopes stables, de la génétique, du profilage des éléments) ainsi que des outils d'analyse de données et d'interprétation (Mortier et al., 2024)².

Marqueurs génétiques

Le but de mon doctorat est de mettre au point des tests d'identification génétique servant à déterminer l'espèce et l'origine géographique des essences à bois du genre diptérocarpe appartenant à la sous-famille des Dipteroocarpaceae. Je me concentre plus particulièrement sur les espèces de diptérocarpes présentes à Bornéo, où elles prédominent dans les forêts ombrophiles tropicales qui figurent parmi les plus hautes et les plus biologiquement diverses au monde. On trouve à Bornéo environ 269 espèces de diptérocarpes, dont 162 sont endémiques (Bartholomew et al., 2021). Les diptérocarpes revêtent une importance majeure sur le marché international du bois, sachant qu'ils offrent des bois précieux, des huiles essentielles aromatiques, des baumes et des résines, et qu'ils jouent en outre un rôle majeur dans l'économie de plusieurs pays d'Asie du Sud-Est (Appanah et Turnbull, 1998; Utomo et al., 2018). Parmi les espèces endémiques de Bornéo, 62% sont en danger d'extinction dans la nature, les plus grandes menaces étant la conversion des forêts de plaine en plantations et l'exploitation forestière (Bartholomew et al., 2021).

Nous avons prélevé nos échantillons dans la région de Kalimantan gouvernée par l'Indonésie et au Brunei Darussalam. À Kalimantan, les échantillons ont été prélevés par le Centre de recherche en biotechnologie forestière et amélioration des arbres, rattaché à l'Agence nationale de la recherche et de l'innovation,

sous la supervision d'Anto Rimbawanto et en collaboration avec l'Université d'Adélaïde et l'entreprise *Double Helix Tracking Technologies* basée à Singapour. Cet échantillonnage a bénéficié du concours de l'OIBT à travers son Programme thématique sur l'application des lois forestières, la gouvernance et le commerce, qui est financé par le gouvernement australien. Les échantillons prélevés au Brunei Darussalam ont été fournis par des collaborateurs de l'Universiti Brunei Darussalam.

Pour développer les données de référence génétique, nous avons analysé 85 espèces (appartenant à huit genres), dont la moitié appartiennent au genre de diptérocarpes le plus étendu, *Shorea*. Deux essences de haute valeur, *Shorea laevis* et *Shorea parvifolia*, ont été échantillonnées in extenso dans l'ensemble de Kalimantan et seront au cœur des travaux sur l'origine géographique. Nous travaillons à la fois sur les génomes du plastide et nucléaires et prenons en compte les gènes et les polymorphismes d'un seul nucléotide (PSN). Les PSN fonctionnent mieux avec des fragments d'ADN dégradés et plus courts, lesquels sont répandus s'agissant du bois. Grâce à ma bourse, nous avons pu analyser environ 370 échantillons au moyen de la capture par hybridation, actuellement la méthode de criblage la plus avancée, pour cibler les marqueurs du plastide et nucléaires présentant la possibilité de différencier des espèces de diptérocarpes et de déterminer l'origine géographique des échantillons de bois de *S. laevis* et de *S. parvifolia*. Le traitement post-séquençage des données est actuellement en cours. Jusqu'à présent, nous avons construit des phylogénies du plastide et nucléaires afin de mieux comprendre les relations entre les espèces et déterminer les espèces pour lesquelles nous avons le plus de chances d'identifier des marqueurs génétiques discriminatoires. La famille des Diptérocarpaceae étant un groupe complexe au plan taxonomique, il est essentiel de comprendre les relations entre les espèces pour pouvoir développer des tests d'identification probants. Les prochaines étapes consisteront à identifier des marqueurs permettant de déterminer une espèce et son origine géographique.

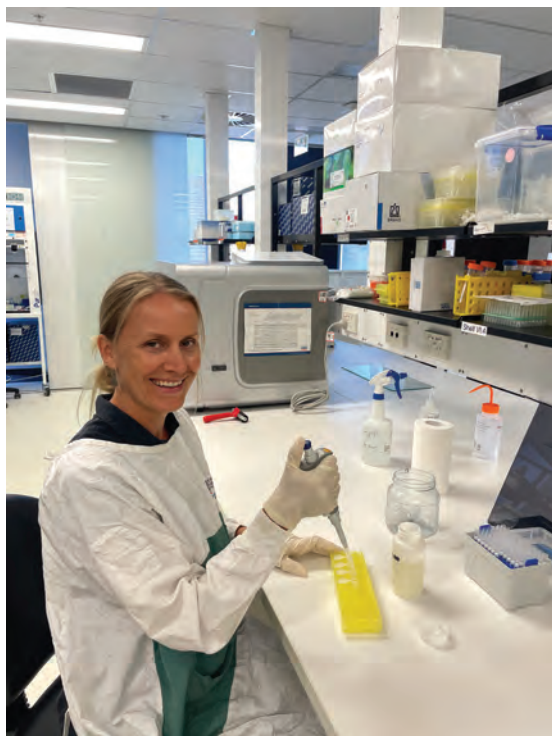
Partager les avancées

En sus de mettre au point des tests ADN pour déterminer l'origine géographique de deux des plus précieuses espèces de diptérocarpes, *S. laevis* et *S. parvifolia*, la bourse de l'OIBT m'a permis d'assurer que les échantillons prélevés antérieurement soient exploités pour identifier des marqueurs génétiques et développer des tests ADN permettant de vérifier des bois d'importance économique appartenant à la famille des Diptérocarpaceae de l'Asie du Sud-Est. Je partagerai les résultats de mes travaux avec les chercheurs, les acteurs de la filière et les autorités, en particulier dans les pays producteurs où les tests ADN permettant de différencier facilement, à bas coût et rapidement des espèces de Diptérocarpaceae offrent des possibilités d'accroître l'accès des exportateurs de bois aux marchés internationaux de haute valeur tout en, parallèlement, aidant à lutter contre les opérateurs illégaux et à les poursuivre en justice.

Grâce à ma bourse de l'OIBT, un examen des technologies de traçabilité des bois a été publié en accès libre dans l'*IAWA Journal* (Low et al., 2022). Pour cet examen, nous avons travaillé avec 16 chercheurs, nationaux et internationaux, afin d'évaluer la situation des techniques génétiques, chimiques et anatomiques permettant d'identifier l'essence et l'origine géographique des 322 taxons de bois les plus prioritaires dans le monde. Il ressort des résultats de nos recherches sur documents et dans des bases de données, menées en août 2021, que, en l'état actuel des choses, il y a plus de chances de pouvoir identifier l'essence que l'origine géographique. Par conséquent, il importe de mener

¹ www.forestlegality.org, www.naturecrimealliance.org

² <https://worldforestid.org/>



Extraction de l'ADN: la lauréate d'une bourse de l'OIBT travaille sur l'isolement de marqueurs génétiques servant à identifier une essence de la sous-famille des Diptérocarpoideae et son origine géographique.
Photo: Brittany Hogben

plus de travaux de recherche sur la possibilité de déterminer l'origine géographique d'un bois. Cela dit, si l'on se fonde sur le rythme des recherches menées jusqu'en août 2021, nous avons estimé qu'il faudrait environ 27 années pour générer des données géographiques se rapportant à l'ensemble des 322 taxons prioritaires. Heureusement, nous constatons une augmentation du taux de création de bases de données de référence (par ex., la *World Forest ID*), qui permettra de raccourcir sensiblement ce délai.

Ma bourse de l'OIBT m'a par ailleurs permis d'assister à la Conférence de la Division 5 de l'Union internationale des instituts de recherche (IUFRO) intitulée «La malle au trésor des forêts» à Cairns (Australie) en juin 2023, dans le cadre de laquelle j'ai présenté les résultats de mes travaux de recherche de doctorante au cours de la séance «Application et perspectives des approches interdisciplinaires en matière d'identification et de traçabilité des produits forestiers». Il s'agit de l'une des plus importantes conférences sur les forêts au monde et elle recouvre des domaines tels que la qualité et la durabilité du bois, le stockage du carbone, les conséquences du changement climatique, la durabilité forestière, les essences nouvelles et émergentes pour les plantations forestières, la contribution des produits non ligneux à la bioéconomie, la foresterie communautaire et des premières nations ou encore le patrimoine culturel du bois et des forêts. Ma présence à cette conférence m'a offert d'inestimables opportunités d'interagir avec les plus grands spécialistes internationaux du bois et de présenter mes travaux de recherche devant la communauté scientifique.

Bibliographie

- Appanah, S., Turnbull, J.M. (eds). 1998. *A Review of Dipterocarps: Taxonomy, ecology and silviculture*. Centre for International Forestry Research. <https://doi.org/10.17528/cifor/000463>
- Bartholomew, D., Barstow, M., Randi, A., Cicuzza, D., Hoo, P.K., Juiling, S., Khoo, E. et al. 2021. *The Red List of Bornean Endemic Dipterocarps*. BGCI. Richmond, Royaume-Uni.
- Curran, L.M., Trigg, S.N., McDonald, A.K., Astiani, D., Hardiono, Y.M., Siregar, P., Caniago, I., Kasischke, E. 2004. Lowland forest loss in protected areas of Indonesian Borneo. *Science* 303(5660):1000-1003. <https://doi.org/10.1126/science.1091714>
- Dormontt, E.E., Boner, M., Braun, B., Breulmann, G., Degen, B., Espinoza, E., Gardner, S. et al. 2015. *Forensic timber identification: It's time to integrate disciplines to combat illegal logging*. *Biological Conservation* 191:790-798. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0006320715300033?via%3Dihub>
- Gaveau, D.L.A., Sloan, S., Moliden, E., Yaen, H., Sheil, D., Abram, N.K., Ancrenaz, M. et al. 2014. Four Decades of Forest Persistence, Clearance and Logging on Borneo. *PLOS ONE* 9(7): e101654. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0101654>
- Low, M. C., Schmitz, N., Boeschoten, L. E., Cabezas, J. A., Cramm, M., Haag, V., Koch, G. et al. 2022. Tracing the world's timber: the status of scientific verification technologies for species and origin identification. *IAWA J.* 44(1):63-84. https://brill.com/view/journals/iawa/44/1/article-p63_4.xml
- Mortier, T., Truszkowski, J., Norman, M., Boner, M., Buliga, B., Chater, C., Jennings, H. et al. 2024. A framework for tracing timber following the Ukraine invasion. *Nature Plants*. <https://www.nature.com/articles/s41477-024-01648-5>
- Nellemann, C., et INTERPOL. 2012. *Green Carbon, Black Trade: Illegal Logging, Tax Fraud, and Laundering in the World's Tropical Forests: A Rapid Response Assessment*. Programme des Nations Unies pour l'environnement, GRID-Arendal.
- Utomo, S., Uchiyama, K., Ueno, S., Matsumoto, A., Widiyatno, Indrioko, S., Na'iem, M., Tsumura, Y. 2018. Effects of Pleistocene climate change on genetic structure and diversity of *Shorea macrophylla* in Kalimantan Rainforest. *Tree Genetics & Genomes* 14(4). <https://doi.org/10.1007/s11295-018-1261-1>

La coalition pour les bois tropicaux durables crée une dynamique

Une alliance de pays tropicaux lancée pour promouvoir leur filière forêt-bois durable va de l'avant avec son programme¹

Mike Jeffree

Rédacteur consultant,
Timber Trades Journal
(mjfree1@gmail.com)



Lisser les échanges commerciaux: la BMRC vise à renforcer l'accès des bois et produits dérivés durables de ses membres aux marchés de consommateurs. *Photo: Interholco*

La Coalition pour une reconnaissance élargie sur les marchés (BMRC) a été créée en 2023 pour soutenir l'accès aux marchés internationaux et doper l'investissement dans les industries des bois tropicaux dans les pays dotés d'un régime national de foresterie durable (RNFD). Afin d'affiner ses objectifs et sa stratégie, la Coalition a lancé son site web¹ et organise des réunions d'acteurs.²

Le rôle principal de la BMRC consiste à davantage sensibiliser les consommateurs au marché et à leur donner une idée plus juste du RNFD en place dans ses pays membres. En communiquant sur les retombées positives de ce régime au plan environnemental, social et économique, l'objectif est de renforcer la légitimité des membres en matière de durabilité et de dynamiser la demande pour leurs produits forestiers légaux et durables. Cela, en retour, vise à offrir des incitations à la gestion durable des forêts et à la renforcer, à savoir encourager un plus grand nombre de pays à rejoindre la BMRC. Il s'agit essentiellement d'enrôler le marché international de plus en plus sensible à la durabilité au service de la cause du maintien des forêts tropicales.

Les six pays membres fondateurs de la BMRC sont le Cameroun, le Ghana, le Guyana, l'Indonésie, le Libéria et la République du Congo. Ses racines remontent à l'Accord sur le bois tropical signé par ces pays, ainsi que d'autres, qui a été présenté lors de la vingt-sixième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) à Glasgow en 2021.

Cet Accord part du principe que le Programme de l'Union européenne et du Royaume-Uni relatif à la réglementation forestière, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT), qui a pour but d'offrir des incitations à la gestion durable et légale des forêts prenant la forme d'un accès à leur marché, a eu des retombées favorables. Dans le cadre du Programme FLEGT, un pays tropical fournisseur passe un accord de partenariat volontaire (APV) avec l'Union

européenne et le Royaume-Uni, qui l'engage à mettre en place un système national de vérification de la légalité du bois. Une fois que ce système a été agréé par l'Union européenne, le Royaume-Uni et le gouvernement du pays producteur, ce dernier est habilité à délivrer des autorisations FLEGT, en vertu desquelles ses produits sont dispensés de toute autre formalité de diligence raisonnée se rapportant à la légalité des importations sur les marchés de l'Union européenne et du Royaume-Uni.

Si, jusqu'à présent, seule l'Indonésie a été habilitée à délivrer ces autorisations – le Ghana devant lui emboîter le pas au cours de l'année 2024 –, on reconnaît toutefois que, dans d'autres pays partenaires, le Programme FLEGT a eu le mérite de faire avancer leur système de vérification et de traçabilité du bois. Il est également acté que le Programme FLEGT place la performance environnementale au premier plan de l'ordre du jour, tant chez les pays consommateurs que producteurs de bois tropicaux.

Toutefois, l'Accord sur le bois tropical précise également que l'impact et l'attractivité du Programme FLEGT restent limités du fait qu'il ne s'intéresse qu'à l'accès aux marchés européens, où la part du commerce mondial des bois tropicaux connaît un recul historique. Ce qu'il faut, indique l'Accord, c'est quelque chose de nouveau «pour offrir des incitations à la bonne gouvernance des forêts dans les pays tropicaux à travers une reconnaissance élargie des RNFD sur les marchés».

Feuille de route de la Coalition

La feuille de route de la Coalition, acceptée antérieurement en 2023, a été élaborée à travers une mobilisation des acteurs au sens large. Elle a en effet impliqué chez ses pays membres des apports des gouvernements, du secteur privé et de la société civile.

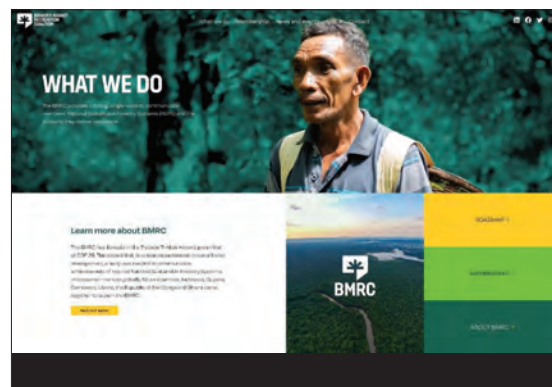
Elle explique que ses membres s'engagent à ce que leur RNFD soit évalué et validé à l'aune de critères et indicateurs de la politique forestière internationale. Un RNFD doit être développé avec des apports de tous les groupes d'acteurs et avalisé par ces derniers, être conforme à la législation qui repose sur des principes environnementaux, sociaux et économiques, être appliqué à l'échelle de l'ensemble du pays et prévoir un suivi indépendant de sa conformité par un tiers.

¹ Une version de cet article a été publiée en décembre 2023 dans le *Timber Trades Journal*. Il est consultable par ses abonnés sur: www.ttjonline.com/features/sustainable-tropicalforestry-11408631/

² www.forestgovernance.org



Renforcer les capacités: formation au dispositif ghanéen de traçabilité du bois. Photo: Commission forestière du Ghana



Ressources en ligne: la BMRC a lancé son site web pour informer sur la Coalition, notamment son contexte, la procédure à suivre pour en devenir membre et sa feuille de route.

Si, dans un premier temps, l'organe directeur de la BMRC, n'est pas en mesure d'avaliser un RNFD, un plan d'action doit alors être préparé pour des mesures correctives.

Au stade du processus d'avalisation, les pays bénéficieront d'un échange des meilleures pratiques avec les autres membres et du soutien des donateurs, démultipliés par la BMRC.

La feuille de route ne présente pas la BMRC comme pouvant se substituer à la certification de la durabilité par un tiers, comme le prévoit le Conseil de bonne gestion forestière (FSC) ou le Programme de reconnaissance des dispositifs de certification forestière (PEFC), mais affirme que les RNFD offrent des avantages. Ils recouvrent en effet l'ensemble du paysage national, explique-t-elle, alors que la certification par un tiers ne couvre que des unités forestières d'aménagement individuelles qui peuvent n'être que de «petits îlots de production responsable dans un océan de pratiques illégales et destructrices». En outre, la certification forestière est de nature volontaire, alors qu'un RNFD est entériné par la loi. «Les réductions notables de la déforestation et les augmentations des boisements constatées par le passé sont toujours intervenues dans le contexte de politiques nationales destinées à encourager le développement socioéconomique d'un côté, et l'utilisation durable des ressources terrestres de l'autre», indique la feuille de route.

Mobilisation des acteurs

En termes de gouvernance et de structure de la BMRC, son Conseil, composé de représentants du gouvernement, du secteur privé et de la société civile de chacun des membres, en sera l'organe exécutif. Il décidera de l'admission de nouveaux membres et statuera sur l'agrément d'un RNFD et il dirigera la promotion sur les marchés des RNFD des pays membres de la BMRC et de leurs produits forestiers. Les tâches de routine seront gérées par un modeste secrétariat dont les responsabilités couvriront la communication de la BMRC, les marques déposées et l'usage de son logo. Un organe d'évaluation indépendant formulera ses préconisations à l'adresse du Conseil sur les critères et indicateurs gouvernant l'agrément d'un RNFD. En retour, des groupes indépendants évalueront les RNFD à l'aune de ces critères d'agrément et conseilleront sur la manière d'obtenir la reconnaissance politique et des marchés. Chaque pays membre se dotera également d'un comité national.

La norme de la chaîne de contrôle de la BMRC s'inspirera des dispositifs de certification en place, tels que le FSC, le PEFC ou encore le Système indonésien de vérification de la légalité du bois (*Sistem Verifikasi Legalitas Kayu*, SVLK). Elle se conformera également à la norme ISO38200 relative aux chaînes de contrôle

du bois et des produits dérivés. L'idée est que les entreprises agréées sur la base de ces normes puissent s'adapter facilement à celles de la BMRC.

La labellisation BMRC des produits ne sera pas uniquement réservée aux pays membres dotés d'un RNFD dûment agréé, mais aussi à ceux dont l'agrément est en cours. La condition est qu'une mention de type «Sur la voie de la durabilité» soit insérée à côté du logo.

Le message sous-jacent au label sera que les produits fournis par un RNFD agréé par la BMRC «sont durables (ou en voie d'être durables), qu'ils contribuent à atteindre les objectifs socioéconomiques et qu'ils génèrent des avantages environnementaux au sens large, comme la conservation de la biodiversité».

«En reliant la demande à l'offre émanant des RNFD et en prévoyant leur reconnaissance progressive par le marché en fonction des avancées, le mécanisme de la BMRC aidera aussi à accompagner les agences nationales compétentes chez nos membres et à les inciter à mettre en œuvre efficacement la gouvernance, l'application des lois et autres mesures réglementaires et non réglementaires nécessaires à la mise en place d'une foresterie légale et durable», énonce la feuille de route.

En termes de marketing, la BMRC ciblera les décideurs clés, tels que architectes, concepteurs, ingénieurs du génie civil et autres prescripteurs, et elle plaidera pour l'harmonisation des réglementations sur les importations afin de lutter contre le commerce des produits forestiers de source illégale et non durable. Elle soutiendra également la recherche sur les effets du cycle de vie des produits approvisionnés dans le cadre des RNFD agréés par la BMRC afin de relayer des messages crédibles et scientifiquement probants sur leur faible empreinte carbone et autres avantages environnementaux.

L'idée est que l'importance accordée aux régimes forestiers durables agréés de manière indépendante va croître dans le monde au fur et à mesure que d'autres marchés de consommateurs emboîteront le pas à ceux des États-Unis, de l'Union européenne, du Japon et de l'Australie, pour mettre en œuvre des contrôles sur les importations de bois et produits dérivés afin de s'assurer de leur origine légale.

Parallèlement, la durabilité devient un pilier central des politiques d'achat du secteur public et privé.

«En apportant la preuve de la conformité de robustes RNFD à des principes clairement formulés, la BMRC offrira un cadre harmonisé pour que les produits forestiers légaux et durables issus de ses pays tropicaux membres soient reconnus par la réglementation sur les importations et les politiques d'achat des partenaires commerciaux», indique la feuille de route.



Montrer la voie à suivre: un audit mené dans le cadre du Système de vérification de la légalité du bois (SVLK) en Indonésie, l'un des architectes de la BMRC. Photo: IMM

Attirer les investissements

Un autre objectif de la BMRC est de rendre plus attractif l'investissement dans la filière des produits forestiers de ses pays membres. Alors que la durabilité occupe une place grandissante dans les programmes des gouvernements, des entreprises et des consommateurs, les institutions financières et la communauté internationale des investisseurs au sens large financent de manière croissante des instruments financiers qui satisfont aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. La BMRC annonce qu'elle aidera ses pays membres à puiser dans cet investissement croissant en «donnant l'assurance aux créanciers et investisseurs nationaux et internationaux que les RNFD agréés par la BMRC sont robustes et mis en œuvre conformément à des principes reconnus au niveau international». Elle favorisera les RNFD agréés par elle «comme un facteur permettant d'améliorer le niveau de crédibilité des entreprises du secteur forestier de ses pays tropicaux membres».

La BMRC indique dans sa feuille de route qu'elle nécessitera dans un premier temps un financement de départ sous la forme d'une aide au développement ultramarine de la part de gouvernements donateurs. À plus long terme, elle visera à obtenir des fonds publics locaux de la part de ses pays membres, dans la mesure où les RNFD agréés et effectivement mis en place devraient accroître leurs recettes fiscales. Elle explorera également l'idée d'imposer une redevance sur la licence d'utilisation du label BMRC tout au long de la chaîne d'approvisionnement et des «mécanismes novateurs de levée de fonds pour les RNFD dans les pays membres et soutenir les activités de la BMRC au niveau international». Il pourrait s'agir d'initiatives de financement mixte, dans le cadre desquelles «des bailleurs de fonds publics et privés regroupent leurs capitaux pour réduire le risque encouru par des investisseurs privés, tout en permettant de déployer de vastes projets ou d'accorder des crédits à un grand nombre de petits exploitants».

La BMRC a présenté son rôle et ses ambitions lors de la COP28 à Dubaï (Émirats arabes unis) en novembre dernier et son site web a été lancé au même moment. Celui-ci décrit le contexte de la BMRC, explique son rôle et ses ambitions, précise la structure de la Coalition et met en lumière sa composition pluri-partite, impliquant des représentants des gouvernements, du secteur privé et de la société civile qui tous prennent part à

prise de décisions. On y trouve également la procédure à suivre pour qu'un pays producteur de bois tropicaux devienne membre de la BMRC et comment des pays non tropicaux et des agences internationales peuvent la rejoindre à titre d'associés.

La structure de gouvernance de la BMRC, spécifie le site web, se veut être logique et transparente avec les fonctions des divers organes qui la constituent clairement délimitées pour éviter les conflits d'intérêts et garantir l'impartialité.

Le rôle de la Coalition, selon le site, sera aussi de servir de «forum visant à susciter l'amélioration permanente de la gouvernance des forêts et l'échange des meilleures pratiques entre les pays membres».

Le modèle de financement de la BMRC y est également évoqué, en expliquant que, si elle dépendra dans un premier temps du financement des donateurs, le but est de passer progressivement à un financement pérenne par le secteur privé. Des redevances sur les industries forestières et les produits bois des membres y figurent également comme une source potentielle de recettes pour financer ses activités. Le site examine également comment les membres de la BMRC, en aidant à régulariser la filière forêt-bois et à encourager sa durabilité, pourraient obtenir des financements auprès d'institutions financières internationales.

Le site web a également pour fonction d'inciter d'autres pays à rejoindre la BMRC et à mettre en commun leurs ressources avec celles des six membres fondateurs pour amplifier l'influence et l'impact de la Coalition sur le marché.

«La BMRC relaie un seul et unique message fort de la part de ses membres sur la durabilité des produits fournis dans le cadre de leur RNFD agréé», indique le site. «En faisant front uni, ils sont ainsi mieux en mesure d'influencer la politique d'achat des secteurs public et privé sur les marchés de consommateurs.»

Les demandes d'adhésion, ajoute le site, sont à soumettre au Conseil de la BMRC et les membres prospectifs peuvent désigner des organes représentant leur gouvernement, le secteur privé ou la société civile pour signer la Déclaration commune de la BMRC.

«Si devenir un pays membre montre que celui-ci adhère aux objectifs et principes de la BMRC, l'agrément effectif par la BMRC et les avantages y afférents passent par une évaluation distincte de leur RNFD par une entité indépendante», indique le site.

La feuille de route de la BMRC peut également être téléchargée sur son site web.

Quoi de neuf sous les tropiques?

La coopération entre l'OIBT et la CITES sur les inscriptions d'essences doit se poursuivre, affirme la Directrice exécutive

La coopération entre l'OIBT et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) a considérablement aidé les pays à mettre en œuvre les dispositions se rapportant aux essences tropicales inscrites à la CITES et doit se poursuivre, a affirmé la Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru. Dans sa présentation devant l'Assemblée environnementale des Nations Unies, M^{me} Satkuru a mis en lumière les réussites en la matière, notamment le développement des inventaires des ressources, les dispositifs réglementaires et les directives relatives aux avis de commerce non préjudiciable.

Consultez l'article intégral sur: www.itto.int/fr/news/2024/03/01/itto_cites_cooperation_on_tree_species_listings_should_continue_says_executive_director/

L'OIBT et la CNUDL prorogent leurs travaux communs sur les forêts tropicales

L'OIBT et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNUDL) ont renouvelé pour quatre années supplémentaires leur engagement à mener des travaux communs en matière de gestion durable de paysages forestiers tropicaux. Dans le cadre de ce nouveau protocole d'accord, leurs Secrétariats respectifs coopéreront également pour promouvoir la production durable de produits bois et de services écosystémiques.

Consultez l'article intégral sur: www.itto.int/fr/news/2024/02/20/itto_and_un_convention_to_combat_desertification_strengthen_cooperation_on_tropical_forests/

À Singapour, des scientifiques développent une méthode pour estimer deux siècles d'appauvrissement de la biodiversité

Des scientifiques de l'Université nationale de Singapour ont eu recours à de nouvelles méthodes statistiques pour révéler l'étendue de l'appauvrissement de la biodiversité à Singapour au cours des deux siècles passés. Leur étude dresse le bilan le plus précis à ce jour de l'impact écologique de la déforestation et du développement urbain dans la cité-État, rapporte *ScienceDaily*. Sur la base de la série complète de données qu'ils ont réunies et analysées, les scientifiques estiment que Singapour a perdu 37% de ses espèces, au nombre desquelles notamment celles qui ont disparu avant même d'être découvertes et répertoriées.

Consultez l'article intégral en anglais sur: www.sciencedaily.com/releases/2024/01/240129122408.htm

Étude: les espèces disparaissent plus vite qu'elles ne sont de nouveau répertoriées

Des chercheurs ont créé une base de données qui montre que le nombre d'espèces éteintes augmente à un rythme plus rapide que celui des espèces que l'on repère à nouveau. Ainsi que l'explique *Mongabay*, depuis 1800, plus de 800 espèces d'amphibiens, d'oiseaux, de mammifères et de reptiles n'ont pas été observés par des scientifiques depuis au moins une décennie. Même lorsqu'on les détecte à nouveau, nombre d'espèces disparues continuent de faire face à la menace de leur extinction, sachant que leur population est souvent trop modeste et morcelée en raison de la disparition de leur habitat. Les nouvelles technologies de type appareil photo-piège ou analyse de l'ADN dans l'environnement aident toutefois les efforts de redécouverte. Il est également crucial de mobiliser les communautés locales dans la quête des espèces disparues.

Consultez l'article intégral en anglais sur: <https://news.mongabay.com/2024/02/werelosing-species-faster-than-we-can-find-them-study-shows/>

Le Royaume-Uni rejette les appels à étendre l'interdiction des importations impliquant de la déforestation

Le gouvernement du Royaume-Uni a dit ne pas avoir l'intention d'étendre l'interdiction prochaine frappant les ventes de produits importés impliquant de la déforestation illégale aux produits impliquant de la déforestation qui est techniquement licite dans le pays d'origine, rapporte *Edie*. Les membres d'un comité parlementaire ont fait pression pour élargir la portée de cette interdiction à l'ensemble de la déforestation, et non uniquement celle classée illégale dans le pays de provenance. L'article indique que le gouvernement a écrit au comité en arguant que, dans la mesure où au moins 69% de la déforestation tropicale intervenue entre 2013 et 2019 était illégale, l'interdiction porterait d'ores et déjà sur la plus grande partie des formes de déforestation les plus dommageables.

Consultez l'article intégral en anglais sur: www.edie.net/uk-government-rejects-calls-to-widen-ban-on-deforestation-linked-imports/

Au Myanmar, le peuple Karen déclare des terres échappant au contrôle des pouvoirs publics

Dans l'État de Kayin au Myanmar, des organisations autochtones du peuple Karen, qui sont en partie sous le contrôle de groupes armés rebelles, cartographient et documentent leurs terres ancestrales sans solliciter l'approbation du gouvernement central, rapporte *Mongabay*. Grâce à cette initiative, les habitants de la région sud de Kayin se sont vu délivrer des certificats visant à authentifier leur contrôle sur les terres et forêts de leur communauté, poursuit l'article, qui cite les propos de dirigeants Karen. Des géomètres armés du système d'information géographique et d'outils informatiques auraient ainsi cartographié plus de 3,5 millions d'hectares de terres, dont des réserves forestières et des sanctuaires de faune.

Consultez l'article intégral en anglais: <https://news.mongabay.com/2024/02/notwaiting-for-the-government-myanmars-karen-people-register-their-own-lands/>

Parutions récentes

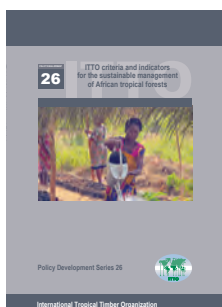


Kant, P. 2024. Promouvoir l'emploi de bois tropicaux de source légale et durable sur les marchés intérieurs. Document d'orientation. Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Yokohama, Japon.

Disponible sur: www.itto.int/fr/policy_papers/
Dans la mesure où les pays tropicaux consomment sur leur marché intérieur une part croissante du bois qu'ils produisent, il convient d'encourager des politiques qui favorisent leur caractère durable. Ce document d'orientation repose sur un examen

de trois projets de l'OIBT financés par le Japon en Asie du Sud-Est pour favoriser l'utilisation de bois tropicaux de source durable sur les marchés intérieurs. Y figurent toute une série de constatations tirées de ces projets ainsi que des préconisations à l'adresse des pays et d'organisations telles l'OIBT visant à assurer une consommation intérieure de bois tropicaux de source légale et durable.

La version intégrale du rapport brut (*Sustainable Wood Use in Selected Countries of Southeast Asia Region*) sur lequel se fonde ce document d'orientation est également disponible en anglais via le lien ci-dessus.



OIBT. 2023. Critères et indicateurs de la gestion durable des forêts tropicales d'Afrique. Série Politique forestière n° 26. Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Yokohama, Japon.

ISBN: 978-4-86507-099-6 (anglais)
978-4-86796-000-4 (français)

Disponible sur: <https://www.itto.int/fr/guidelines/>
L'OIBT a été au début des années 90 précurseur dans le développement et l'emploi de critères et indicateurs (C&I) en lien avec le suivi, l'évaluation

et la communication d'informations sur les forêts tropicales, la plus récente version des C&I de l'OIBT applicables au niveau mondial ayant été publiée en 2016. Les pays africains membres de l'OIBT, qui ont bénéficié du programme régional de renforcement des capacités en matière de C&I, financé par l'OIBT, mené entre 2000 et 2010, ont sollicité le concours de l'Organisation en vue d'élaborer un ensemble de C&I pour l'Afrique, qui prenne en compte les enseignements dégagés de ce programme et les besoins et caractéristiques propres aux forêts d'Afrique. Cette publication en est le fruit.



IAS-UNU et OIBT. 2023. Advancing Forest Landscape Restoration in the Tropics: Experiences and Lessons for Socio-Ecological Resilience and Empowerment of Women in ITTO Projects. Rapport d'orientation. United Nations University Institute for the Advanced Study of Sustainability, Tokyo, Japon.

Disponible en anglais sur: www.itto.int/fr/other_technical_reports/

Ce rapport a pour objet de rendre la restauration des paysages forestiers (RPF) plus efficace en

améliorant les écosystèmes et les moyens d'existence et en renforçant également la résilience au changement climatique. Il s'agit en effet d'apporter de précieux enseignements aux praticiens comme aux décideurs qui cherchent des solutions aux problématiques environnementales du globe. Y sont analysés 14 projets que l'OIBT a financés dans les régions Afrique, Asie-Pacifique et Amérique latine-Caraïbes en vue de déterminer leurs enjeux communs et les leçons à en dégager, notamment en termes de mobilisation des parties prenantes, d'autonomisation des femmes et de prise en compte systématique des principes de restauration dans les politiques publiques. On trouvera également en page 16 un article sur cette publication.



Nelson, C.R., Hallett, J.G., Romero Montoya, A.E., Andrade, A., Besacier, C., Boerger, V., Bouazza, K., et al. 2024. Standards of practice to guide ecosystem restoration – A contribution to the United Nations Decade on Ecosystem Restoration 2021-2030. Rome, FAO, Washington, DC, SER et Gland, Suisse, CEM-UICN.

ISBN: 978-92-5-138471-8

Disponible en anglais sur: www.cifor.org/knowledge/

La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030 a pour but de prévenir, d'arrêter et d'inverser la dégradation des écosystèmes; rétablir la biodiversité et l'intégrité des écosystèmes; améliorer la santé et le bien-être de l'humain, notamment en procurant des biens et services durables; et atténuer le changement climatique. Pour créer une vision commune de la restauration des écosystèmes, les partenaires de la Décennie des Nations Unies ont instauré dix principes visant à atteindre le plus haut niveau possible de rétablissement à travers des projets de restauration. Afin de faciliter leur application, les partenaires ont élaboré et publié des normes de pratique qui fournissent des préconisations cruciales pour guider toutes les phases d'un projet de restauration. Elles peuvent s'appliquer à un vaste éventail d'interventions de restauration, dont la restauration des écosystèmes dans le cadre de la Décennie des Nations Unies, tous types d'écosystèmes et de projets de restauration confondus, depuis les actions à titre volontaire menés par les membres d'une communauté jusqu'à des projets dotés d'importants moyens financés au niveau national.



Carrilho, C.D. et Chervier, C. 2023. What influences the effectiveness of forest conservation interventions in tropical regions? A systematic review. Working Paper 22. Bogor, Indonésie: CIFOR and Nairobi, Kenya: ICRAF.

Disponible en anglais sur: www.cifor.org/knowledge/publication/9063

Au cours des dernières décennies, nous avons assisté à une prolifération des interventions de conservation des forêts dans les pays tropicaux en développement. Les évaluations de leurs effets

font état le plus souvent de résultats certes significatifs au plan statistique, mais néanmoins modestes en matière de conservation. Dans la mesure où la déforestation tropicale se poursuit, une question importante consiste à savoir comment accroître l'efficacité de ces interventions. Cet ouvrage examine la documentation évaluée par des pairs sur les effets hétérogènes de ces interventions de conservation des forêts. Le but était de dresser une synthèse des éléments montrant comment deux facteurs majeurs ont façonné les résultats en matière de conservation forestière: les caractéristiques d'élaboration et de mise en œuvre qui aboutissent à des traitements hétérogènes; et les caractéristiques du contexte qui agissent comme des modérateurs des effets des traitements. Après avoir passé au crible 1 486 études, les auteurs ont sélectionné 47 articles s'appuyant sur une solide analyse de cette hétérogénéité. Il en ressort que les interventions obtiennent en général de meilleurs résultats en matière de conservation dans les forêts soumises à une forte pression de déforestation ou qui sont à risque. Il en découle donc qu'il convient de donner la priorité à la protection des forêts les plus menacées.

Réunions de l'OIBT

6 mai 2024 (13 h 15-14 h 30)

Principes et stratégie d'une gestion intégrée des incendies de paysage dans le cadre d'une gouvernance collaborative (manifestation en marge du FNUF19)

New York (États-Unis d'Amérique)

Le but de cette manifestation parallèle est de faciliter l'échange de connaissances et la discussion sur les récentes initiatives, stratégies et meilleures pratiques visant à encourager une gestion intégrée des incendies de paysage, notamment dans le cadre d'une gouvernance collaborative en accord avec le Cadre de gouvernance des incendies de paysage. Y seront également explorées les innovations en matière d'alerte, de détection et de lutte à un stade précoce.

Info.: www.itto.int/fr/events

7 mai 2024 (13 h 15-14 h 30)

Intégrer les chaînes d'approvisionnement en produits ligneux tropicaux de source légale et durable au service d'une production et une consommation responsables

Siège des Nations Unies (Salle de conférence 4)

New York (États-Unis d'Amérique)

Cette manifestation a pour objet de mieux faire comprendre l'importance pour le développement durable des pays tropicaux que revêtent des chaînes d'approvisionnement en produits ligneux légaux et durables et d'y sensibiliser. Dans le but de soutenir la gestion durable des forêts et un approvisionnement, une consommation et une production durable de produits forestiers, elle favorisera également les partenariats et la collaboration entre les acteurs.

Info.: www.itto.int/fr/events

23-29 juin 2024

Stand de l'OIBT au 26^e Congrès mondial de l'IUFRO 2024

Centre des congrès et expositions de Stockholm
Stockholm (Suède)

Stand n° A06:31

Info.: www.itto.int/events

28 juin 2024 (8 h 30-10 h 30)

Renforcer la gestion des forêts de teck pour les chaînes d'approvisionnement en bois de teck durable (séance technique lors du 26^e Congrès mondial de l'OIBT 2024)

Centre des congrès et expositions de Stockholm (Salle 9)
Dans le cadre de cette séance sera examinée la situation internationale sur le plan de l'offre en bois de teck de qualité issu de plantations gérées suivant des pratiques durables.

Info.: www.itto.int/fr/events

11-12 septembre 2024

Forum mondial sur le bois légal et durable 2024 «Ensemble vers des chaînes d'approvisionnement mondiales en bois fiables et efficaces»

R.A.S. de Macao (Chine)

Le Forum vise à intensifier le réseautage, la collaboration et les échanges interentreprises entre les acteurs de la filière du bois – à savoir producteurs, acheteurs, industrie de transformation et acteurs du marché – avec pour objectifs de renforcer le soutien en faveur de la gestion durable des forêts; et recourir à des chaînes d'approvisionnement en produits bois de source légale et durable en vue de faciliter l'emploi de produits bois de source légale et durable et le commerce associé au sein d'un environnement commercial stable, transparent et prévisible, ce tout en contribuant au développement durable et à l'atténuation du changement climatique.

Info.: www.itto.int/fr/events

(voir également l'annonce en page 12)

1-6 décembre 2024

60^e session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités

Yokohama (Japon)

Le Conseil international des bois tropicaux est l'organe directeur de l'Organisation internationale des bois tropicaux. Il se réunit une fois par an pour discuter d'un ordre du jour très divers dont l'objectif est de promouvoir la gestion durable des forêts tropicales et le commerce de bois tropicaux obtenus suivant des pratiques durables. Les sessions du Conseil sont ouvertes aux délégués officiels ainsi qu'aux observateurs accrédités.

Info.: www.itto.int/fr/events

Autres réunions

6-10 mai 2024

19^e session du Forum des Nations unies sur les forêts (FNUF19)

New York (États-Unis d'Amérique)

Info.: www.un.org/esa/forests/forum/index.html

13-16 mai 2024

Conférence internationale sur la ligniculture à rotation courte

- Le futur est vert: Intégrer ligniculture à rotation courte, agroforesterie et services écosystémiques pour des paysages durables et productifs

Columbia (Missouri)

(États-Unis d'Amérique)

Info.: <https://woodycrops.wixsite.com/srwc2024>

28-30 mai 2024

Carrefour International du Bois

Nantes (France)

Info.: <https://www.timbershow.com/>

4-7 juin 2024

Conférence sur l'initiative en matière de foresterie durable

Atlanta (États-Unis d'Amérique)

Info.: <https://forests.org/conference/>

22-25 juin 2024

Conférence nationale de l'Association des forestiers consultants (ACF) 2024

Ponte Vedra Beach

(États-Unis d'Amérique)

Info.: www.acf-foresters.org/national-conference

23-29 juin 2024

Congrès mondial de l'IUFRO 2024: «Forêts et société à l'horizon 2050»

Stockholm (Suède)

Info.: <https://iufro2024.com/>

30 juin-5 juillet 2024

67^e Congrès international de la SWST: «Faire avancer la durabilité régénérative grâce à la xyloscience»

Portorož (Slovénie)

Info.: www.swst.org/wp/meeting/2024-annual-conventionportoroz-slovenia/

22-26 juillet 2024

27^e session du Comité des forêts de la FAO (COFO 27)

Rome (Italie)

Info.: <https://www.fao.org/forestry/committee-on-forestry/fr>

21-23 août 2024

Réunion commune de la Division 7 de l'IUFRO: «Théorie et pratique dans la lutte contre les insectes défoliants, les nuisibles invasifs et la lutte biologique des insectes et pathogènes dans les forêts»

Tokyo (Japon)

Info.: www.iufro2024tokyodiv7.com/

26-28 août 2024

Conférence internationale sur le bois tropical: Faire avancer l'utilisation durable des forêts tropicales

Antananarivo (Madagascar)

Info.: <https://tropicalwood.sciencesconf.org/>

6-7 septembre 2024

Forum sur le futur des forêts 2024

Blankenburg (Allemagne)

Info.: www.futureforest.de/en/home

8-13 septembre 2024

11^e réunion du Groupe de travail 7.02.09 de l'IUFRO: «Phytophthora dans les forêts et les écosystèmes naturels»

Pahia (Nouvelle-Zélande)

Info.: www.scienceevents.co.nz/iufro2024

10-14 septembre 2024

10^e Conférence régionale Pacifique sur l'anatomie du bois (10^e PRWAC)

Hokkaido (Japon)

Info.: www.iawa-website.org/

17-21 septembre 2024

23^e Colloque international sur les tests et l'évaluation non destructeurs du bois

São Paulo (Brésil)

Info.: www.ndtesymposium.org/

16-27 octobre 2024

EGURTEK 2024: Forum international de l'architecture et de la construction en bois

Bilbao (Espagne)

Info.: <https://egurtek.bilbaoexhibitioncentre.com/en/>

21 octobre-1^{er} novembre 2024

Seizième réunion de la Conférence des Parties (COP16) à la Convention sur la diversité biologique

Cali (Colombie)

Info.: www.cbd.int/process/

11-12 novembre 2024

Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques 2024 (COP29 de la CCNUCC)

Baku, Azerbaïdjan

More: <https://unfccc.int/cop29>

2-13 décembre 2024

Seizième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (COP16 de la CNUCLD)

Riyadh (Arabie saoudite)

Info.: www.unccd.int/cop16

17-21 mars 2025

Unité 1.01.04 de l'IUFRO: «Création de forêts et dynamique de croissance précoce»

Rotorua (Nouvelle-Zélande)

Info.: www.iufro.org/science/divisions/division-1/10000/10100/10104/

